



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 99 (2000), p. 307-352

Sylvie Marchand, Pierre Tallet

Ayn Asil et l'oasis de Dakhla au Nouvel Empire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

Ayn Asil et l'oasis de Dakhla au Nouvel Empire

Sylvie MARCHAND, Pierre TALLET

PEU DE PÉRIODES de l'histoire de l'Égypte pharaonique livrent autant d'informations sur les oasis du désert Libyque que le Nouvel Empire¹. Un intérêt accru pour ces provinces éloignées se manifeste dès la fin de la XVII^e dynastie : il semble bien, selon le texte de sa seconde stèle, que le roi Kamosis ait occupé militairement Bahareya pour prévenir toute tentative de collusion entre deux ennemis du pouvoir thébain, et couper une voie de communication possible entre les Hyksos au nord, et les Nubiens au sud². Les sources de la XVIII^e dynastie présentent par la suite les Oasis – et tout particulièrement « l'oasis du Sud », entité regroupant vraisemblablement Kharga et Dakhla³ – comme un espace très bien intégré, dépendant étroitement de l'administration égyptienne. Autour du règne de Thoutmosis III, au moins sept tombes décorées de la nécropole thébaine mentionnent les oasis du Sud et du Nord, et/ou montrent des processions de personnages caractéristiques apportant dans la Vallée le produit des dépressions de l'ouest⁴. Parmi les biens apportés on remarque de nombreuses pièces de vannerie⁵, des vêtements, des sacs dont on ignore le contenu et, dans toutes les processions connues, de grandes jarres du type de celles qui sont communément utilisées pour le transport du vin⁶. L'importance de l'activité viticole des Oasis au Nouvel Empire est

Il nous est agréable de remercier ici tous ceux qui nous ont aidé : G. Soukiassian, directeur du chantier de Ayn Asil, qui nous a permis de mener cette recherche durant deux campagnes successives sur le site ; M. Wuttmann, qui a effectué pour nous de nombreuses analyses, et auquel nous devons l'étude sur le bleu égyptien qui est incluse dans ce travail ; M. Baud, pour les nombreuses discussions et conseils auquel ce travail doit beaucoup ; Kh. Zaza, qui a réalisé l'ensemble des dessins de céramiques qui illustrent cette étude ; B. Boileau enfin, dont l'aide a été précieuse pour la mise au point des cartes présentées ici.

1 Voir sur ce point le catalogue établi par L. GIDDY, *Egyptian Oases*, Warminster, 1987, p. 65-93.

2 L. HABACHI, *The Second Stela of Kamose*, *ADAIK* 8, 1972, p. 41 ; H.S. SMITH, A. SMITH, « A Reconsideration of Kamose Texts », *ZÄS* 103, 1976, p. 69-72.

3 Sur la signification de l'expression *wḥ.t rsyt*, voir en dernier lieu O. KAPER, « Toponyms of the Dakhleh Oasis », *BIFAO* 92, 1992, p. 117-122.

4 L. GIDDY, *Egyptian Oases*, Warminster, 1987, p. 68-74. Il s'agit des tombes de : Antef (TT 155), Senemihia (TT 127), Puyemrê (TT 39), Rekhmirê

(TT 100), Ineni (TT 81), Menkheperrêsenêb (TT 86), Ouser (TT 131).

5 La production de vannerie dans les Oasis est confirmée par deux ostraca du musée du Caire qui mentionnent, au sein de listes de fourniture, des paniers-*thbst* des Oasis : J. ČERNÝ, *Ostraca hiératiques*, CGC, Le Caire, 1935, n^os 25677 v^o 21 et 25678 v^o 2.

6 L. GIDDY, *Egyptian Oases*, p. 156-157, Table VIII ; L. GIDDY, « Some Export from the Oases of the Libyan Desert into the Nile Valley - Tomb 131 at Thebes », *Livre du Centenaire*, *MIFAO* 104, 1980, p. 119-125.

encore corroborée, à la période ramesside, par des documents comme le P. Harris I⁷, le P. Anastasi IV⁸ ou l'*onomasticon* d'Amenemope⁹.

■ 1. Dakhla au Nouvel Empire selon la documentation oasienne

Du point de vue administratif, il est probable qu'au Nouvel Empire l'oasis du Sud ait été contrôlée depuis la Vallée, tous les biens exportés pouvant avoir suivi la piste du Darb al-Gubbari, ou celle de Ayn Amour, qui mènent l'une comme l'autre de Dakhla à This, en passant par Kharga¹⁰. Comme on l'a souvent souligné, certains responsables des Oasis portent conjointement, à cette époque, le titre de gouverneur de This (*ḥ3ty-’ n Tnj*), ce qui pourrait prouver que la province dépendait à l'époque de cette dernière cité¹¹. Est-ce la raison pour laquelle les sources proprement oasiennes sont quant à elles si discrètes? Si l'on fait le compte, à Dakhla, des monuments que l'on peut dater du Nouvel Empire, la liste demeure assez succincte. Le lot le plus important – trois blocs inscrits – a été trouvé par A. Fakhry «au nord de Ayn Asil», sans autres précisions¹². Deux d'entre eux sont les montants d'une même porte. Sur le montant droit, le mieux préservé [fig. 1a] on lit, en deux colonnes :

- 1 [jr.n=f m mnw]=f n mwt=f Nrjt nbt W3bw=n-mn-m-Wh3t
- 2 [...] sb3 m-m3wt m jnr hd nfr n T3-wb3t jr=f n=s dj ‘nb mj R’ dt
- 1 [...] il a fait comme son monument] à sa mère Nerit maîtresse de Ouabou-en-men-em-Ouhat (litt. « Nos racines sont stables dans l'Oasis »).
- 2 [...] une nouvelle porte en belle pierre blanche de la Terre oasienne; il l'a fait pour elle étant doué de la vie comme Rê éternellement¹³.

Du montant gauche de la porte, assez peu subsiste [fig. 1b]. On peut encore lire, sur deux colonnes :

- | | |
|------------------------|--|
| 1 [jr.]n=f m[mnw=f...] | 1 [...] il a [fait] comme [son monument...] |
| 2 [...] jrt n=s [...] | 2 [...] ayant fait pour elle [...] ¹⁴ . |

7 P. Harris I, 7,10-7,11 : le document mentionne, sous le règne de Ramsès III, la création de nouveaux vignobles dans l'oasis du Nord et l'oasis du Sud au bénéfice d'Amon de Thèbes, cf. W. ERICHSEN, *Papyrus Harris I*, BAe 5, 1933, p. 9 ; P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I/1*, Le Caire, 1994, p. 231; *ibid.*, vol. 2, p. 41-42.

8 P. Anastasi IV, 14,7 évoque la livraison à la Cour de raisins (secs) des Oasis, cf. A.H. GARDINER, *Late Egyptian Miscellanies*, BAe 7, 1937, p. 50 ; R. CAMINOS, *Late Egyptian Miscellanies*, Londres, 1954, p. 199.

9 Le vin des Oasis y est enregistré au sein d'une liste très restrictive de six espèces de vins remarquables, cf. A.H. GARDINER, *Ancient Egyptian*

Onomastica II, Oxford, 1949, p. 235*-236*

10 Cf. L. GIDDY, *Egyptian Oases*, p. 10-11 ; J. OSING, « Les voies de communications entre les oasis égyptiennes et la vallée du Nil », in *Voyages et voyageurs au Proche-Orient ancien*, Cahier du CEPOA 6, Louvain, 1994, p. 159-173.

11 C'est le cas de Antef, le possesseur de la TT 155, ou encore d'un dénommé Menou (TT 109), cf. L. GIDDY, *Egyptian Oases*, p. 69, 71 ; M. VALLOGGIA, « This sur la route des Oasis », *Bulletin du Centenaire*, IFAO, 1981, p. 185-190 ; L. LIMME, « Les oasis de Khargeh et Dakhleh d'après les documents égyptiens de l'époque pharaonique », *CRIPEL* 1, 1973, p. 45-46 ; J. ČERNÝ, « The Storehouse of This », *Studi Rosellini* II, Pise, 1955, p. 29-31.

12 Ces blocs pourraient provenir, immédiatement au nord du palais des gouverneurs de l'Ancien Empire, d'un secteur où subsistent de nombreuses dalles de calcaire, peut-être les vestiges du temple du Nouvel Empire. Un survey attentif de cette zone ne nous a cependant pas permis d'y relever la présence en surface de céramique des XVIII^e-XX^e dyn. Une partie de ce matériel pourrait également provenir de la maçonnerie du puits d'où le site tire son nom, où sont probablement remployés des blocs prélevés sur le site antique.

13 J. OSING, *Denkmäler der Oase Dachla*, Mayence, 1982, n° 38, p. 36-37 et pl. 8.

Ces quelques signes montrent que les deux inscriptions étaient symétriques. Le troisième et dernier bloc inscrit trouvé par A. Fakhry est une stèle de particulier, également très originale [fig. 2]¹⁵. La partie supérieure du monument, aujourd’hui brisée, montre deux personnages en adoration devant deux cruches monumentales. Le texte, qui s'étend en dessous du tableau sur 7 lignes est malheureusement d'une lecture difficile. On peut même se demander s'il n'y a pas eu, à un moment donné de son histoire, un réemploi ou une surcharge de l'inscription. On distingue en tout cas l. 1 une invocation à « Nerit, qui est dans By-Nefer?» (*Nrt hrt-jb By-Nfr?*), le toponyme étant cependant peu sûr. Les noms des dédicants, un certain scribe Menkheper accompagné de sa femme Shepset se distinguent encore l. 6 et 7. Selon J. Osing, les formules de souhait exprimées l. 2-3 par les personnages trouvent de bons parallèles dans la tombe TT 78, du règne de Thoutmosis IV¹⁶. C'est également de ce règne que date l'un des rares parallèles exacts à l'épithète *šw m jjt jnt*, qui figure l. 5¹⁷. Une datation du milieu de la XVIII^e dynastie pourrait en tout cas être confirmée par les noms des dédicants, qui semblent formés sur ceux de Thoutmosis III et Hatchepsout¹⁸. On observe encore (l. 6) une mention possible de l'oasis du Sud [§§§§§§§], partiellement en lacune¹⁹.

Le bilan est donc, en définitive, assez léger. Même la céramique datée des XVIII^e-XX^e dynasties semble n'avoir été trouvée que sur un très petit nombre de sites : dans la partie occidentale de l'Oasis, le *survey* effectué depuis une vingtaine d'années par une mission canadienne sur l'ensemble de Dakhla ne l'a identifiée qu'à Mout al-Gharab, où des moules à pain cylindriques à base arrondie, représentatifs de cette époque, ont été recueillis²⁰. Dans la partie orientale de l'Oasis, à environ 5 km au sud-ouest du village de Balat une amphore intacte du Nouvel Empire a été trouvée en remplacement dans une tombe romaine²¹. Une fois de plus, seul le site de Ayn Asil semble avoir fourni une série conséquente de céramique datable de cette époque au sens large (de la XVIII^e dyn. à la XX^e dyn.) dont un corpus complet est proposé *infra*²².

Une dernière source mérite ici d'être mentionnée à part : il s'agit des étiquettes et des scellements estampillés de jarres à vin qui mentionnent les Oasis. Ces inscriptions ont presque exclusivement été trouvées dans la Vallée, mais il s'agit cependant indéniablement d'une documentation oasienne, les amphores ayant bel et bien été remplies, et sans doute marquées, sur le lieu de production (voir *infra*, § 2.2). Un examen complet de l'ensemble des documents

14 *Ibid.*, n° 39, p. 37 et pl. 8.

15 *Ibid.*, n° 30, p. 33-34, pl. 7 et 61.

16 *Ibid.*, p. 34.

17 P. BM 9900 = É. NAVILLE, *Das Agyptische Totenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie I*, Berlin, 1886, pl. 183 ; datation du document par I. MUNRO, *Untersuchungen zu den Totenbuch-Papyri der 18. Dynastie*, Londres, New York, 1987, p. 53-54, 281. Nous remercions Elsa Rickal pour cette information extraite de sa thèse de doctorat, en préparation.

18 J. OSING, *op. cit.*, p. 34, n. 112.

19 Un dernier bloc du Nouvel Empire a peut-être été retrouvé à Mout (*ibid.*, n° 44, p. 38-39, pl. 8) : on a en effet recueilli sur ce site un petit fragment

inscrit qui porte sur une face la titulature d'un gouverneur de l'Oasis du nom de Djed-Ptah-[Herou ?]-iouefankh, ayant probablement exercé ses fonctions à la Basse-Époque. Il s'agit vraisemblablement là du remplacement d'un monument antérieur : l'autre face, bien plus abîmée, porte en effet encore quelques signes d'une inscription de plus gros module. L'éditeur du document y voit la mention de Thot deux fois grand (*Dhwty 'j 'j*). Mais on pourrait aussi voir là le cartouche d'un Thoutmoside, dont seule la partie supérieure serait préservée, et restituer l'inscription de la façon suivante : *[nswt bjt] Dhwtyms [hqt] wst*, permettant d'identifier ici le roi Thoutmosis III (cf. J. VON BECKERATH, *Handbuch der ägyptischen*

Königsnamen, MÄS 20, 1984, p. 227, E. 20).

20 C. HOPE, « Dakhleh Oasis Project. Report on the Study of the Pottery and Kilns. Third Season – 1980 », JSSEA XI, 1981, p. 233-234.

21 *Id.*, « Dakhleh Oasis Project. Preliminary Report on the Study of the Pottery », JSSEA XIII, 1983, p. 147-148.

22 La céramique du Nouvel Empire avait déjà été remarquée sur le site par A. Fakhry, sans indication exacte de sa provenance : cf. L. GIDDY, *Egyptian Oases*, p. 171 et n. 65, p. 217 ; de la céramique du Nouvel Empire est également signalée dans la nécropole de Qila el-Daba, associée au site de Ayn Asil (J. VERCOUTTER, BIFAO 77, p. 278).



Fig. 1b. (*ibid.*, pl. 8, n° 39).



Fig. 1a. Ayn Asil. Montant de porte (J. Osing, *op. cit.*, pl. 8, n° 38).

de ce genre actuellement publiés nous a permis de réunir une trentaine d'inscriptions relatives aux Oasis. Les informations que l'on peut en extraire ont été regroupées dans le tableau suivant.

Étiquettes et scellements de jarres mentionnant les Oasis²³

document	provenance	date	produit	qualité	domaine	localisation	vigneron
1 (étiquette)	Malqata	A. III, an 31	<i>jrp</i>			<i>Wḥjt</i>	
2 (étiquette)	Malqata	A. III	<i>jrp</i>	<i>nfr</i>		<i>Wḥjt</i>	
3 (étiquette)	Malqata	A. III	<i>jrp</i>	<i>nfr</i>		<i>Wḥjt</i>	
4 (étiquette)	Malqata	A. III, an 36	<i>jrp</i>	<i>nfr</i>		<i>Pr-wsb</i>	
5 (étiquette)	Malqata	A. III, an 36	<i>jrp</i>	<i>nfr</i>		<i>Pr-wsb</i>	
6 (étiquette)	Amarna	A. IV, an 12	<i>jrp</i>	<i>nfr nfr</i>	<i>pr Jtn</i>	<i>br Wḥjt rsyt</i>	
7 (étiquette)	Amarna	A. IV, an 17	<i>jrp</i>		<i>pr bmt nsw</i>	<i>Wḥjt rsyt</i>	
8 (étiquette)	Amarna	A. IV, an 8	<i>jrp</i>			<i>Wḥjt rsyt, n St..?</i>	
9 (étiquette)	Amarna	A. IV?	<i>jrrt</i>			<i>Wḥjt mḥyt</i>	
10 (étiquette)	Amarna	A. IV, an 7	<i>jrp</i>		<i>n tȝ bwt pȝ Jtn</i>	<i>pȝ kȝmw n Sȝ-wḥjt</i>	
11 (étiquette)	Amarna	A. IV, an x+6	<i>jrp</i>		<i>pr Jtn</i>	<i>br Wḥjt [...] kȝmw n Jȝt-tȝ</i>	
12 (étiquette)	Amarna	A. IV, an 10	<i>jrp</i>	<i>nfr</i>	<i>pr Jtn</i>	<i>Wḥjt rsyt, pȝ kȝmw n Jȝy-nfr</i>	
13 (étiquette)	Amarna	A. IV?	[...]	[...]		<i>[Wḥjt] rsyt</i>	
14 (étiquette)	Amarna	A. IV, an 10	[...]			<i>Wḥjt rsyt</i>	
15 (étiquette)	Tombe Tout.	A. IV ou Tout. an 10	<i>jrp</i>	<i>nfr</i>		<i>Jȝty</i>	

²³ N° 1 = W.C. HAYES, « Inscriptions from the Palace of Amenhotep III » *JNES* X, type 19 ; n°s 2-3 = *ibid.*, étiquette type 73 ; n°s 4-5 = *ibid.*, étiquette type 49 ; n° 6 = W.M.F. PETRIE, *Tell El-Amarna*, Londres, 1894, étiquette n° 94, pl. 25 ; n° 7 = T.E. PEET, C.L. WOOLEY, *City of Akhenaten (COA)* I, Londres, 1923, étiquette K, pl. 63 ; n° 8 = J.D.S. PENDLEBURY, H. FRANKFORT, *COA* II, Londres, 1933, étiquette n° 29, pl. 58 ; n° 9 = *ibid.*, étiquette n° 37, pl. 58 ; n° 10, J.D.S. PENDLEBURY, *COA* III, Londres, 1951, étiquette n° 51, pl. 86 ; n° 11 = *ibid.*, étiquette n° 64, pl. 87 ; n° 12 = *ibid.*, étiquette n° 71, pl. 87 ; n° 13 = *ibid.*, étiquette n° 124, pl. 89 ; n° 14 = *ibid.*, étiquette n° 126, pl. 89 ; n° 15 = J. ČERNÝ, *Hieratic Inscriptions from the Tomb of Tut'ankhamun*, Oxford,

1965, étiquette 24 (ce document correspond au scellement classé sous le n° 27 dans ce tableau) ; n° 16 = J. LOPEZ, *Ostraca ieratici* 57093-57319, vol. II, Milan, 1978, doc. 57237 ; n° 17 = *ibid.*, document 57251 : au vu de sa formulation, ce document pourrait être en fait une comptabilité ; n° 18 = W.K. SIMPSON, *Inscribed Material from the Pennsylvania-Yale Excavations at Abydos*, New Haven, Philadelphie, 1995, p. 25-26 (D.4) ; n° 19 = Y. KOENIG, *Catalogue des étiquettes de jarres hiératiques de Deir al-Medina*, DFIAFO XXI/2, 1980, n° 6412 ; n° 20 = W.C. HAYES, *JNES* X, scellement type L, fig. 25 (la publication ne donne aucune indication sur le nombre réel des scellements de ce type retrouvés) ; n°s 21-24 = M.A. LEAHY, *Excavations at*

Malqata and the Birket Habu IV. The Inscriptions, Warminster, 1978, scellement type X ; n°s 25-26 = *ibid.*, scellement type XI ; n° 27 = C. HOPE, in J. BAINES (éd.), *Stone Vessels, Pottery and Sealings from the Tomb of Tutankhamun*, Oxford, 1993, p. 107, scellement type XXVIII : correspond à l'étiquette de jarre n° 15 dans ce tableau ; n° 28 = H.S. SMITH, *The Fortress of Buhen. The Inscriptions*, Londres, 1976, scellement n° 63, pl. 47 ; n° 29 = W.M.F. PETRIE, *Qurneh*, Londres, 1909, p. 46, n° 11 : la lecture *wḥjt* est incertaine. D'autres étiquettes et scellements de jarres inédits, dont nous n'avons pas tenu compte ici, mentionnent les Oasis, notamment certains documents conservés à l'Ashmolean Museum.

document	provenance	date	produit	qualité	domaine	localisation	vigneron
16 (étiquette)	D. al-Medina	R. II?	<i>jrp</i>	<i>nfr nfr</i>	<i>hw^t Wsr-M^t-R^t</i>	<i>k³mw n S³-wh^t</i>	
17* (étiquette?)	D. al-Medina	? an 9	<i>jrp</i>			<i>hr Wh^t</i>	
18 (étiquette)	Abydos	S. I, ou postérieur	[...]		[...] <i>Mn-M^t-R^t</i>	<i>hr Wh^t</i>	
19 (étiquette)	D. al-Medina	XX ^e dyn.	[...]	<i>nfr nfr</i>		<i>Jmrw</i>	<i>m-drt k³mw [...]</i>
20 (scellement)	Malqata	A. III	<i>jrp</i>	<i>nfr nfr</i>		<i>Wh^t</i>	
21 (scellement)	Malqata	A. III	<i>jrp</i>			<i>Wh^t rsyt</i>	
22 (scellement)	Malqata	A. III	<i>jrp</i>			<i>Wh^t rsyt</i>	
23 (scellement)	Malqata	A. III	<i>jrp</i>			<i>Wh^t rsyt</i>	
24 (scellement)	Malqata	A. III	<i>jrp</i>			<i>Wh^t rsyt</i>	
25 (scellement)	Malqata	A. III	[<i>jrp</i>]	<i>nfr nfr</i>		<i>Wh^t</i>	
26 (scellement)	Malqata	A. III	[<i>jrp</i>]	<i>nfr nfr</i>		<i>Wh^t</i>	
27 (scellement)	Tombe Tout.	A. IV/Tout.	<i>dqrw</i>			<i>Wh^t rsyt</i>	
28 (scellement)	Bouhen	?	[...]			<i>Wh^t</i>	
29* (scellement)	Qurnah	Merenptah	<i>jrp</i>			<i>Wh^t?</i>	

La première information qui transparaît de ce tableau est la prédominance absolue des mentions de l'oasis du Sud (*wh^t rsyt*), qui apparaît 11 fois, alors que l'oasis du Nord (*wh^t m³tyt*) n'est évoquée qu'une fois. Au sein de cet ensemble, qui désigne sans doute Kharga/Dakhla, on peut identifier cinq localités :

1. *Pr-wsh* (doc. 4 et 5, XVIII^e dyn.), qui pourrait, selon une suggestion de W.C. Hayes, correspondre à Qasr al-Ghueita, dans l'oasis de Kharga²⁴.

2. *J³ty* (doc. 11 et 15, XVIII^e dyn.), localité non identifiée, clairement située dans *wh^t rsyt* par les étiquettes de jarres.

3. *Jry-nfr* (doc. 12, XVIII^e dyn.) localité non identifiée, dont le nom est de lecture difficile. Clairement située dans *wh^t rsyt*.

4. *S³-wh^t* (doc. 10, XVIII^e dyn., et 16, XIX^e dyn.). Ce toponyme, que l'on pourrait traduire littéralement par « le dos de l'Oasis » est très bien attesté dans le reste de la documentation : il est mentionné à plusieurs reprises sur la grande stèle de Dakhla (XXII^e dyn.), trouvée en 1894 au sud-ouest de l'actuelle ville de Mout, qui règle un différend dans le partage

24 W.C. HAYES, « Inscriptions from the Palace of Amenhotep III », *JNES* X, 1951, p. 89 et note 97; voir aussi sur ce point J. OSING, « Die ägyptischen Namen für Charga und Dakhla », *Mélanges*

Mokhtar II, *BdE* 97/2, 1985, p. 182; H. GAUTHIER, *Dictionnaire Géographique* I, p. 206; II, p. 73 et GOLENISCHEFF, *RecTrav* 15, 1893, p. 87-89. L'origine oasisienne des récipients portant ce toponyme pourrait

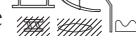
être confirmée par une récente étude de la pâte dont ils sont formés, cf. P. McGOVERN, « Wine of Egypt's Golden Age », *JEA* 83, 1997, p. 95-96.

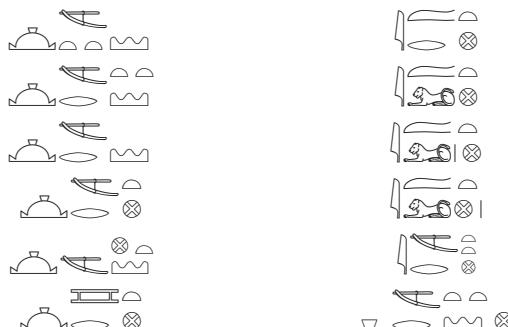
des eaux par la voix d'un oracle de Seth²⁵. Il apparaît encore dans le P. Turin 2074 (XX^e dyn.), en parallèle avec celui de *H(3)b*, qui pourrait désigner Hibis, capitale de l'oasis de Kharga²⁶. Le culte de Seth était manifestement installé à Mout, au moins à partir de la XXI^e dyn. Or cette divinité reçoit, dans la documentation locale le qualificatif de *ḥry-jb S3-wḥjt*, « qui est dans Sa-Ouhat »²⁷. Ce toponyme pourrait donc logiquement correspondre à la ville de Mout, l'un des seuls sites de l'oasis à avoir fourni du matériel du Nouvel Empire. Une autre solution serait cependant de voir dans cette désignation un ensemble plus large, correspondant à toute la partie occidentale de l'Oasis²⁸.

5. *Jw-mrw* (doc. 19, XX^e dyn.): ce dernier toponyme est connu par une étiquette de jarre qui a été trouvée sur le site de Deir al-Medina, et publiée par Y. Koenig²⁹. On peut y lire la formule suivante :



[vin] *nefer nefer* <de> Iou-Merou, sous la responsabilité du vigneron [...]

La décoration du tesson [fig. 3] donne ici une information supplémentaire sur le toponyme mentionné : selon D. Aston, ce type d'amphore décorée de bandes hachurées brunes, attesté uniquement sous la XX^e dynastie, proviendrait exclusivement des Oasis³⁰. Une étude plus approfondie du tesson trouvé à Deir al-Medina corrobore cette analyse : elle a en effet montré que la pâte qui le compose était identique à celle de certaines jarres du même type trouvées sur le site de Ayn Asil (voir *infra*, § 4.1 et fig. 73). Dès lors, il est très tentant d'établir un rapprochement entre la graphie  que l'on trouve sur cette étiquette de jarre et toute une série d'attestations d'un lieu-dit *Jmrt* qui apparaît sur les murs du temple romain de Ayn Birbiya (6 km à l'est de Balat), et à Ismant al-Kharab (20 km à l'ouest de Balat)³¹. On en connaît, selon la liste qui a été établie par O. Kaper, les orthographies suivantes :



25 A.H. GARDINER, « The Dakhleh Stela », *JEA* 19, 1933, p. 19-30.

26 J. ČERNÝ, « The Storehouse of This », *Studi Rosellini II*, Pise, 1955, p. 29 ; L. GIDDY, *Egyptian Oases*, p. 128-129.

27 O. KAPER, *Temples and Gods in Roman Dakhleh*, Groningen, 1997, p. 58, 63.

28 C'est ce à quoi pourraient conduire les

remarques d'O. KAPER, « Toponyms of Dakhleh Oasis », *BIFAO* 92, p. 128-129, et *id.*, *Temples and Gods in Roman Dakhleh*, Groningen, 1997, p. 23, qui établit une équivalence entre *S3-wḥjt* et *St-wḥjt*, toponyme attesté dans la région d'Al-Qasr à une époque plus tardive. Cet auteur préfère toutefois identifier *S3-wḥjt* au site romain d'Ameida, 20 km au nord-ouest de Mout.

29 Y. KOENIG, *Catalogue des étiquettes de jarres hiératiques de Deir el-Medineh II*, *DFIAO* XXI, 1980, n° 6412.

30 D. ASTON, « Two Decorative Styles of the Twentieth Dynasty », *CCE* 3, 1992, p. 74-76.

31 O. KAPER, « Toponyms of the Dakhleh Oasis », *BIFAO* 92, 1992, p. 122-124 ; *id.*, *Temples and Gods in Roman Dakhleh*, Groningen, 1997, p. 45.

Cet auteur suggérait alors d'interpréter ce nom comme la subsistance d'un ancien *J3t-mrw* (litt. la butte du désert)³². En réalité, il nous semble bien que la première partie de ce mot doit plutôt être interprétée comme la survie d'un *jw* initial, le nom ayant au départ pu signifier « l'île du désert ». Le changement d'orthographe de la première partie du nom, qui note un *j* prothétique, n'est d'ailleurs pas sans parallèle : la ville d'Ashana, en Moyenne-Égypte (ancienne *Jw-nš*  au Moyen Empire³³, puis *J-nš*   au Nouvel Empire³⁴) est en effet écrite   dans le papyrus Jumilhac, à l'époque ptolémaïque³⁵. Il nous semble donc plus que

probable que le toponyme que transmet notre étiquette de jarre et celui que l'on retrouve un millénaire plus tard sur des monuments de l'est de Dakhla se réfèrent à une même entité géographique, dans la région de Balat/Bachendi. Dès le Nouvel Empire, un trait dominant de la morphologie de Dakhla, qui est en fait la juxtaposition de deux oasis séparées entre elles par une bande de désert³⁶, transparaît ainsi dans la toponymie. Le « dos de l'oasis (*S3-wb3t*) » désignant l'entité la plus occidentale, et donc la plus éloignée des routes en provenance de la Vallée, l'« île du désert » (*Jw-mrw*) servant à nommer la plus petite des deux zones fertiles, à l'entrée même de Dakhla.

Si l'on récapitule l'ensemble des informations disponibles sur Dakhla au Nouvel Empire, on remarque que celles-ci sont remarquablement cohérentes [voir carte, fig. 4] : on note en effet la présence de céramique essentiellement à Mout et dans la région de Ayn Asil, les blocs inscrits connus provenant également de ces deux sites³⁷. La toponymie permet d'identifier la région de Mout (*S3-wb3t*, bien attestée entre la XVIII^e dyn. et la Troisième Période intermédiaire), et livre trois noms de localités à placer dans la région de Ayn Asil au sens large : *W3b=n-mn-m-Wh3t*, véritable nom-programme, *Bj-nfr* (de lecture difficile) et *Jw-mrw*. Ce dernier toponyme était peut-être le plus usité : il est en tout cas le seul dont on ait gardé le souvenir dans la région jusqu'à l'époque romaine.



Fig. 3. Étiquette de jarre de Deir al-Medina, n° 6412 (photo A. Lecler, Ifao).

32 *Id.*, BIFAO 92, p. 123 ; *id.*, *Temples and Gods*, p. 12. Hormis ce *j-mrw/j-mrt* les toponymes utilisant le mot *mrw* (le désert) semblent assez peu répandus (cf. S. AUFRÈRE, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne* 1, *BdE* 105/1, 1991, p. 16-18. On peut citer une ville de *Spr-mrw* dans la région du Fayoum, et celle de *Pr-mrw*, qui est la désignation ancienne de la ville d'Esna (A.H. GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica* II, 1947, p. 9*-10*).

33 D. KESSLER, *Historische Topographie der Region zwischen Mallawi und Samalut*, TAVO 30, 1981, p. 292-293.

34 Cf. P. Harris I, 61 b, 10 = W. ERICHSEN, P. Harris I, *BAe* 5, 1933, p. 72.

35 J. VANDIER, *Le papyrus Jumilhac*, Paris, 1961, p. 49, 56.

36 A.J. MILLS, « The Dakhleh Oasis Project », *JSSEA* 13/3, 1983, p. 122 ; la stèle de Dakhla, qui

mentionne « les deux terres de l'Oasis » pourrait faire allusion à cette particularité géographique (l. 3 = *JEA* 19, I. V).

37 Outre les documents issus de Mout qui sont très proches dans le temps du Nouvel Empire (par exemple la grande stèle de Dakhla, XXII^e dyn.), un bloc de la XVIII^e dyn. pourrait avoir été retrouvé à Mout (cf. n. 19).

■ 2. Ayn Asil au Nouvel Empire

Le site de Ayn Asil a livré à plusieurs reprises du matériel du Nouvel Empire [voir carte fig. 5]. Celui-ci a été recueilli lors du dégagement du mur d'enceinte à l'est du palais de la VI^e dyn. [b], puis, en quantité plus abondante, dans une fosse de prélèvement d'argile au sud du complexe associé aux *hwt-k3* des gouverneurs [a]. De très nombreux fragments d'amphores ont également été prélevés au cours d'un sondage pratiqué au sud-ouest de la ville [c]. Une prospection de surface menée au cours de la campagne de fouilles de 1998 a alors permis de définir un secteur assez restreint, à l'extrême sud du site, et au sud-est de l'un des canaux qui traversent la ville antique, où la céramique du Nouvel Empire était omniprésente. Un sondage ponctuel de 3 × 3 m [NE 1] a ensuite été pratiqué dans la zone où le matériel de ce genre était le plus dense en surface. Il a permis de constater que les structures du Nouvel Empire avaient été entièrement balayées par le vent, la première couche en place pouvant être aisément datée de la XIII^e dyn. par la présence d'une aiguière caractéristique de cette époque³⁸, trouvée sur un sol, et par celle d'un petit scarabée inscrit également de la Deuxième Période intermédiaire. Le matériel du Nouvel Empire était uniquement présent dans une couche sableuse correspondant au comblement d'une fosse de prélèvement d'argile. Au cours de la campagne de fouilles 1999, trois autres sondages [NE 2, NE 3 et NE 4] ont été pratiqués dans le même secteur afin de recueillir un complément de matériel, indispensable à l'établissement d'un corpus. La répartition chronologique du matériel trouvé dans la couche de surface (qui inclut le comblement des fosses) montre bien l'importance, dans cette zone restreinte, des formes céramiques datables du Nouvel Empire.

N° du sondage	coordonnées Ayn-Asil	nature de la couche	Ancien Empire	XIII ^e dyn.	Nouvel Empire	Perse
NE 1/1	859,75 ≤ x ≤ 862,00 581,75 ≤ y ≤ 584,00	sable, surface et comblement de fosses	16	263	266 49%	0
NE 1/2		couche de cendres posées sur sol d'argile	14	69	0	0
NE 2/1	863,75 ≤ x ≤ 870,25 586,00 ≤ y ≤ 590,50	sable, surface et comblement de fosses	20	494	806 61%	1
NE 2/2		couche de cendres posées sur sol d'argile	0	56	0	0
NE 3	879,00 ≤ x ≤ 882,25 589,00 ≤ y ≤ 593,25	sable, surface et comblement de fosses	0	270	156 36,5%	0
NE 4/1	851,50 ≤ x ≤ 858,25 585,75 ≤ y ≤ 590,00	sable, surface et comblement de fosses	51	500	228 29,5%	0
NE 4/2		couche de cendres posées sur sol d'argile	2	31	0	0

38 Des récipients identiques ont été retrouvés sous trois murs d'un bâtiment de la XIII^e dyn. fouillé par M. Baud (cf. M. BAUD, « Balat/Ayn Asil, oasis de Dakhla. La ville de la DPI », *BIFAO* 97, 1997, p. 21).

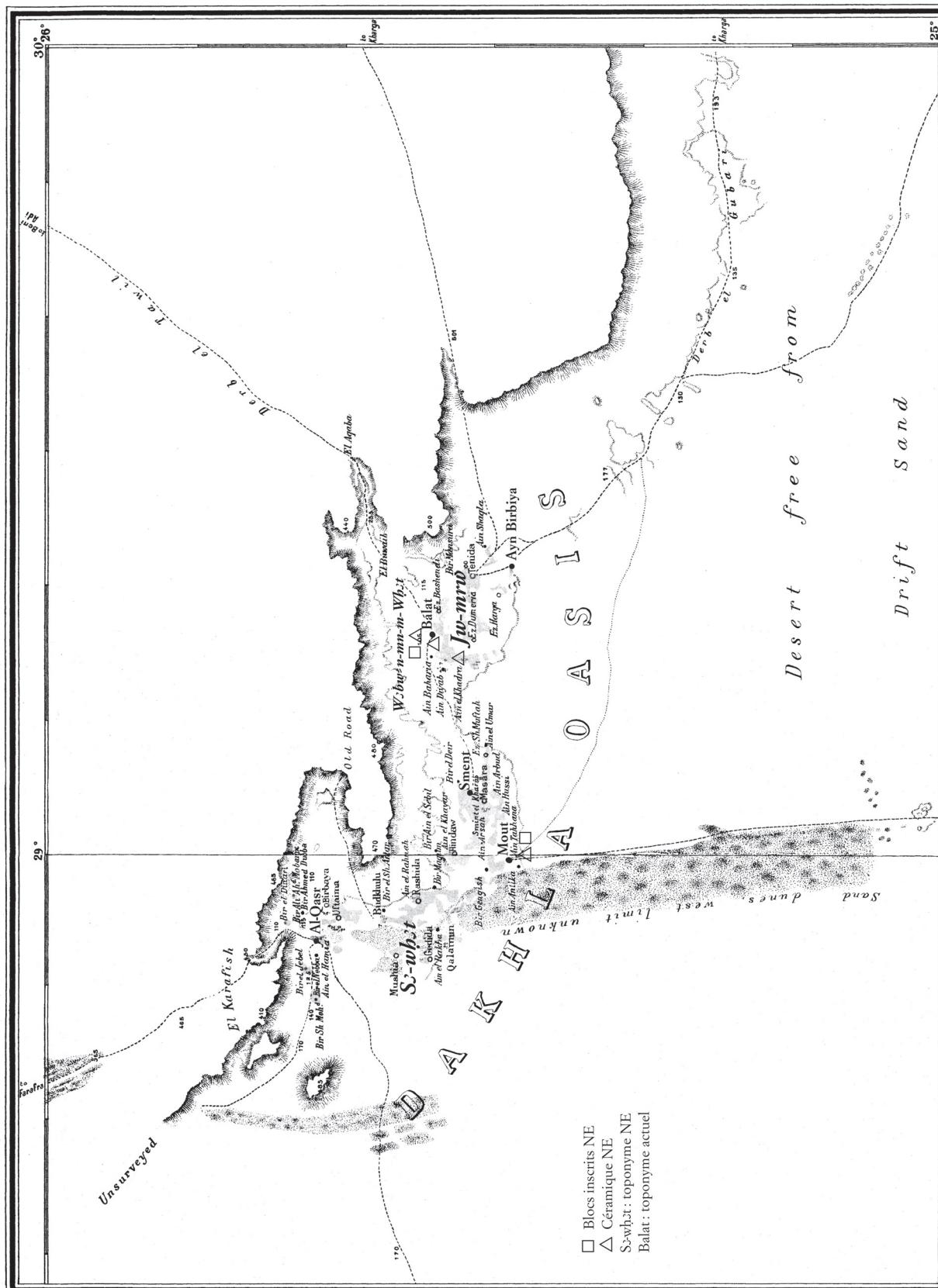


Fig. 4. Carte de l'oasis de Dakhla, avec positionnement des sites du Nouvel Empire.

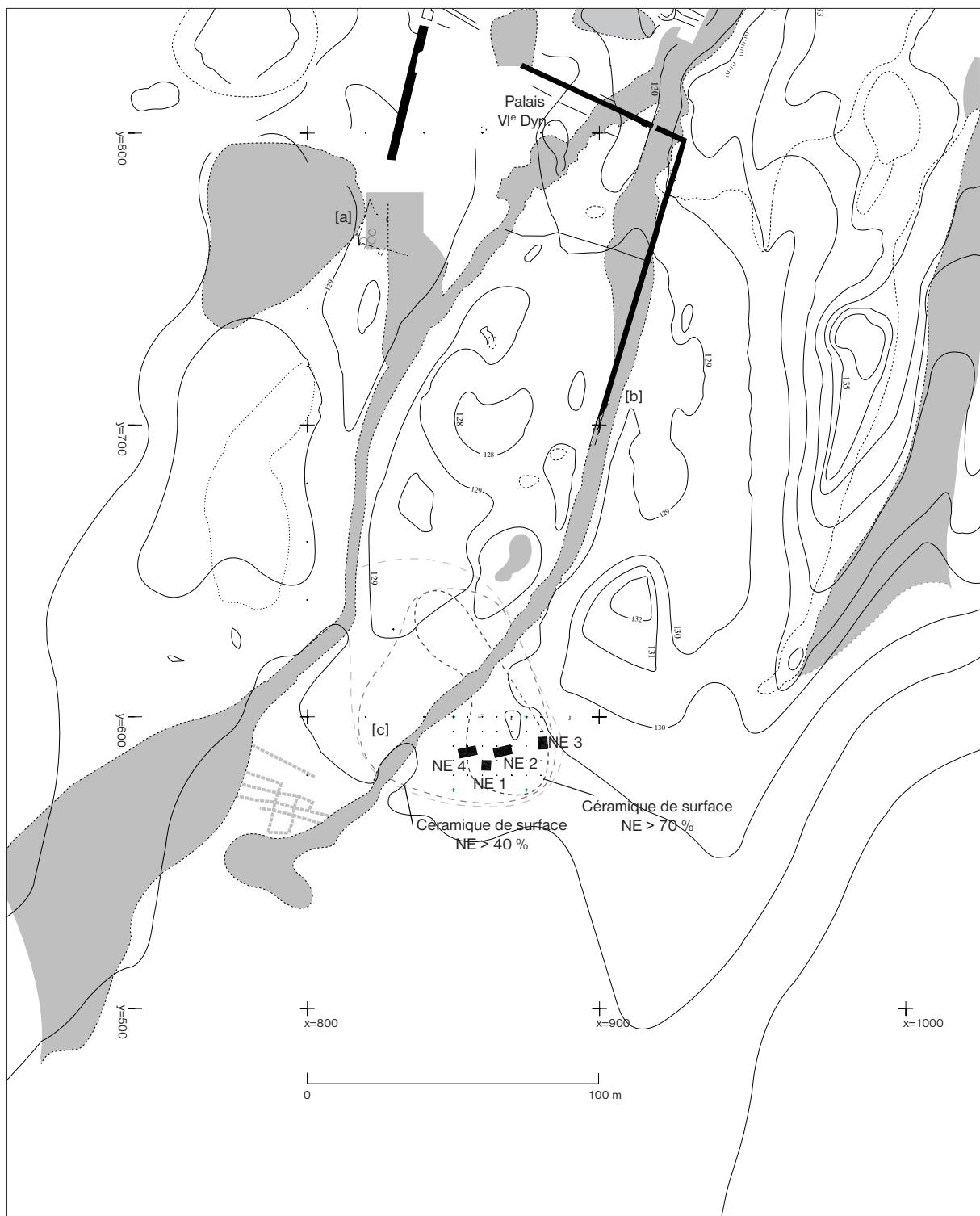


Fig. 5. Plan général du site de Ayn Asil, avec implantation des 4 sondages effectués en 1998-1999, et positionnement de la zone Nouvel Empire.

2.1. Les amphores, les gourdes et les bouteilles de Ayn Asil

La céramique du Nouvel Empire de Ayn Asil se caractérise par la présence massive des amphores, des gourdes et des bouteilles trouvées sur le site. Ces formes, au sein desquelles les jarres de stockage sont dominantes, se caractérisent par l'homogénéité de la pâte qui les constitue, dont une description détaillée est donnée *infra*, § 4. Tous ces récipients, manifestement des productions locales, avaient pour fonction le transport et la conservation de liquides : pour cela on cherchait à produire une pâte très dure et compacte. Celle utilisée dans les Oasis, bien qu'indiscutablement différente, n'est pas sans rappeler les caractéristiques de la *marl D* couramment employée, dans la Vallée, pour le même type de conteneurs. Les inscriptions recueillies lors de la fouille montrent que ce liquide pouvait être du vin, et confirment en cela l'activité vinicole de l'oasis du Sud³⁹.

2.1.1. LES INSCRIPTIONS

Une première étiquette de jarre hiératique [fig. 6] a été recueillie en NE 1 : y subsiste une ligne de texte fragmentaire (long. 4 cm ; haut. moy. du texte : 1,5 cm ; ép. tesson : 0,7 cm). Les signes préservés permettent de lire : « ... l'oasis du Sud », *i.e.* Kharga/Dakhla⁴⁰. Si cette lecture est exacte, il s'agit de l'une des premières attestations *in situ* de ce toponyme, sa seule autre occurrence antérieure à la XXII^e dynastie figurant peut-être, partiellement en lacune, sur la stèle de Menkheper trouvée à Ayn Asil (voir *supra*).

En NE 4 a été trouvé un autre document du même genre [fig. 7] : les vestiges de deux lignes de texte, très difficilement discernables, y figurent (long. max. de texte préservé : 5 cm ; haut. moy. du texte : 0,8 cm ; ép. du tesson : 0,7 cm). On distingue encore l. 1 les mots suivants : [p]z k3mw [n] p3 (le vignoble de...). La paléographie de la fin du groupe *p3*, conservée en début de ligne, pourrait donner une datation ramesside du document, bien que cet argument doive être utilisé avec précaution⁴¹. La seconde ligne est presque entièrement effacée : on pourrait être tenté, sans certitude, d'y reconnaître une nouvelle occurrence de *wh3t rseyt*, l'oasis du Sud.

Ces deux inscriptions sont modestes. Elles permettent cependant de lever toute ambiguïté sur le matériel recueilli : il s'agit bien de récipients fabriqués dans l'Oasis [cf. analyse de la pâte, § 4.1, fig. 49-50], et destinés à stocker une production locale de vin.

2.1.2. LES AMPHORES

On peut distinguer deux groupes principaux d'amphores : celui des formes copiées sur celles de la Vallée d'une part, et celui des récipients spécifiquement oasiens (forme et décor souvent associés) d'autre part. Rappelons que dans tous les cas examinés, les amphores sont confectionnées en pâte des Oasis.

39 Les rares cas de céramiques originaires de la Vallée n'appartiennent pas à ces catégories et seront étudiés *infra*, § 3.4.

40 Une graphie très semblable de ce toponyme figure sur une étiquette amarnienne :

cf. W.M.F. PETRIE, *Tell El-Amarna*, Londres, 1894, étiquette n° 94, pl. 25.

41 G. MÖLLER, *Hieratische Paläographie II*, 221.

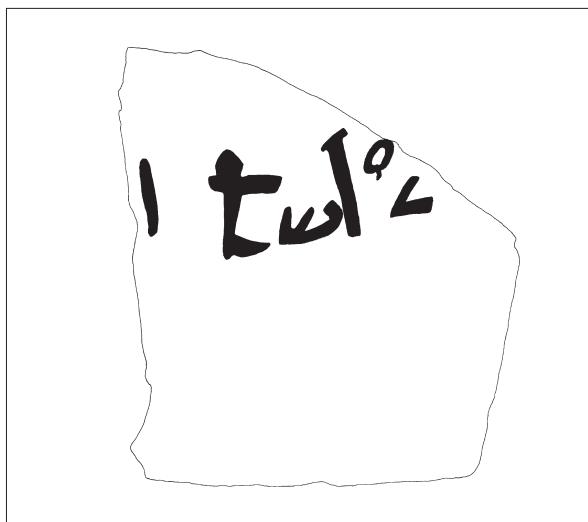


Fig. 6. Étiquette de jarre trouvée à Ayn-Asil, NE 1.

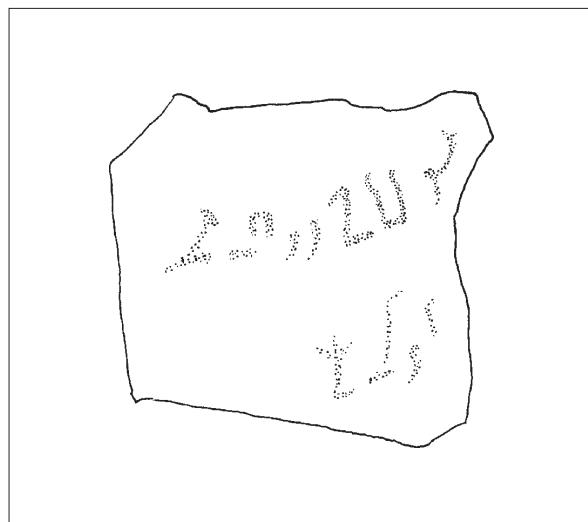


Fig. 7. Étiquette de jarre trouvée à Ayn Asil, NE 4.

Le premier groupe [fig. 8-9] trouve aisément des parallèles dans le répertoire des formes de la Vallée datées de la fin de la XVIII^e dynastie. En effet, les amphores à cols tronconiques et à bourrelets sont bien représentées dans le matériel de la tombe de Toutânkhamon⁴², ou encore dans celui de la tombe de l'architecte Kha⁴³. Les amphores de Malqata⁴⁴ offrent également des formes similaires. De très nombreux sites de la vallée du Nil, tant en Égypte qu'en Nubie, ont livré un matériel identique⁴⁵. Les fonds de ces amphores sont dans la majorité des cas, et sans qu'il soit possible de les associer à tel type d'amphore plutôt qu'à un autre, des fonds à bouton très marqué et de faible diamètre. Là encore, la datation s'oriente vers la fin de la XVIII^e dynastie⁴⁶. On remarque que les fonds ronds sont plus rarement conservés dans notre documentation.

Le deuxième groupe [fig. 10-11 ; 17 ; 75b-d] est intéressant par sa forme, son décor, et sa date présumée. Ces amphores à col haut de faible diamètre ne se retrouvent dans la Vallée, à notre connaissance, que pour un matériel importé des Oasis⁴⁷. Le décor qui y est fréquemment associé, de type *black-hatched*, se retrouve sur les amphores oasiennes. Ce type de décor n'est pas, à Ayn Asil, spécifique des amphores : on le trouve fréquemment associé aux gourdes (cf. *infra*). La provenance oasienne de ce type d'amphore a déjà été mise en évidence par

42 J. BAINES (éd.), *Stone vessels, Pottery and Sealings from the Tomb of Tutankhamun*, Oxford, 1993, p. 43-56 et pl. 26-32.

43 E. SCHIAPARELLI, *La tomba intatta dell'architetto Cha nella necropoli di Tebe*, Turin, 1927, p. 139 fig. 122 ; E. VALTZ, « Nuevo Regno. Vasi dalla tomba di Kha », p. 113-115, figs. 12-14, in : A.M. DONADONI-ROVERI (éd.), *Dal Museo al Museo. Passato e futuro del museo egizio di Torino*, Turin, 1989.

44 C. HOPE, *Malkata and Birket Habu. Jar sealings and Amphorae*, Warminster, 1978, p. 65 fig. a. ; C.

HOPE, *Pottery of the Egyptian New Kingdom : Three Studies*, Burwood, 1989, p. 14 et fig. 7a

45 Les régions thébaine et nubienne ont livré un matériel bien daté de la XVIII^e dynastie, on peut citer : A. et A. BRACK, *Das Grab des Tjanuni. Theben Nr. 74*, Mayence, 1977, pl. 63 ; A. HESSE, « L'enclos SAV2 de l'île de Saï (Soudan) », *CRIPÉL* 6, 1981, p. 27 type 5c. et p. 45, bords d'amphores de type A-B ; M. SCHIFF GIORGINI et al., *Soleb II. Les nécropoles*, Florence, 1971, pl. XV ; R. HOLTHOER, *New Kingdom Pharaonic Sites The Pottery*, Lund, 1977,

classe A01 « ordinary amphorae ».

46 J. BAINES (éd.), *Stone Vessels, Pottery and Sealings from the Tomb of Tutankhamun*, Oxford, 1993, p. 43-56 et pl. 26-32.

47 D. et B. ASTON, E.C. BROCK, « Pottery from the Valley of the Kings - Tombs of Merenptah, Ramesses III, Ramesses IV, Ramesses V, Ramesses VI, Ramesses VII », *Ägypten und Levante* VIII, 1998, pl. 2, fig. 12, tombe de Merenptah, col d'amphore (marl F) proche du type Ayn Asil présenté fig. 10a.

D.A. Aston, qui fait de leur décor un élément caractéristique de la XX^e dynastie⁴⁸. Il faut cependant préciser que le *black-hatched* apparaît dès la XVIII^e dynastie dans la Vallée sur des formes très différentes, comme des jarres à col, dont le décor composé de hachures est placé sur la panse, le col étant également décoré de bandes peintes horizontales. Ce type de récipient, fait d'une pâte calcaire fine, a pu être identifié dans la région thébaine, notamment à Karnak-Nord⁴⁹ et à Deir al-Medina⁵⁰.

On peut en conclure que les deux groupes principaux d'amphores locales de Ayn Asil ne recouvrent vraisemblablement pas le même espace chronologique. Le premier [fig. 8-9, types A1-A2-A3] concerne la fin de la XVIII^e dynastie ; le second [fig. 10-11, types A4-A5] est circonscrit à l'époque ramesside et plus particulièrement à la fin de la XX^e dynastie⁵¹.

Les amphores trouvées à Ayn Asil portent souvent des marques incisées avant cuisson [fig. 13a-b, fig. 14a-o, fig. 15a-bl]. Certaines, les moins nombreuses, se trouvent au niveau de l'épaule sous l'anse [fig. 13b] ou immédiatement à côté de l'anse [fig. 13a]. Bien plus souvent, les marques ont été faites sur les fonds d'amphores, juste au-dessus du bouton [fig. 14]. Lorsque le fond des amphores est rond [fig. 15] la marque est placée pratiquement à sa base. La classification de ces marques incisées avant cuisson n'est pas aisée ; on constate qu'elles sont géométriques. Leur fonction était peut-être d'identifier le récipient lui-même, lors de sa fabrication, selon un procédé par ailleurs connu pour d'autres époques à Ayn Asil⁵².

D'une tout autre nature sont les marques peintes à l'encre noire [fig. 13c-i]. Elles ne nous sont parvenues qu'en petite quantité, et pouvaient correspondre, au même titre que l'étiquette de jarre, à des opérations d'enregistrement du récipient après remplissage. Certaines de ces marques semblent s'inspirer de certains signes hiéroglyphiques : l'une d'entre elles ressemble à un signe *mr* [fig. 13c] ; ailleurs, sur un même tesson [fig. 13i], apparaissent à différents endroits les traces de signes que nous n'avons pu déchiffrer, hormis le chiffre 30, que l'on est tenté de reconnaître en bas du document. Peut-être s'agissait-il d'une indication sur la capacité de l'amphore, procédé par ailleurs courant sur les jarres de stockage⁵³. Il est en tout cas difficile d'évaluer le nombre initial de ces marques, et de savoir si leur usage était systématique : beaucoup d'entre elles ont dû disparaître en raison des mauvaises conditions de préservation du matériel ; il est d'ailleurs, pour les mêmes raisons, impossible de déterminer l'emplacement exact qu'elles occupaient sur le récipient.

48 D. ASTON, «Two Decorative Styles of the Twentieth Dynasty», *CCE* 3, 1992, p. 74-77 ; D. ASTON, E.C. BROCK, *Ägypten und Levante* VIII, 1998, p. 143-144 et figs. n^os 316-319 (exclusivement dans la tombe de Ramsès VI). Il convient de préciser que D. Aston (*CCE* 3, fig. 4, p. 76) présente une amphore intacte datée de la XX^e dyn. qui regroupe les éléments qui nous ont semblé caractéristiques des amphores du groupe 2 de Ayn Asil : le col, le décor, de même que le fond sont identiques. La combinai-

son de ces trois éléments nous donne une image reconstituée de nos amphores du groupe 2. Cependant, et comme nous l'avons montré précédemment, les petits fonds ont également leur place dans la catégorie des amphores produites dans la Vallée, qui sont datées de la fin de la XVIII^e dyn.

49 Nous remercions H. Jacquet-Gordon pour cette information.

50 Il s'agit d'un matériel non publié, actuellement conservé dans les magasins de Deir al-Medina.

51 Il reste clair que pour ce dernier groupe les conclusions ne sont pas définitives et méritent un complément d'informations, qui ne sera obtenu que par un matériel trouvé en contexte.

52 Voir notamment sur ce point les remarques de L. PANTALACCI, «Fonctionnaires et analphabètes», *BIAFO* 96, 1996, p. 365-367.

53 L. BAVAY, S. MARCHAND, P. TALLET, «Les jarres inscrites de Deir al-Medina», *CCE* 6, sous presse.

2.1.3. LES GOURDES

Les gourdes représentent une part significative de notre documentation. Tout comme les amphores, elles sont exclusivement réalisées en pâte des Oasis. Deux types peuvent être tout particulièrement identifiés : [fig. 20 a-b] l'un et l'autre apparaissent dès le milieu de la XVIII^e dynastie⁵⁴. Les gourdes de Ayn Asil portent fréquemment un décor peint. On reconnaît trois familles principales : tout d'abord le décor peint de type *black-hatched* [fig. 21b-e, 75e-g] qui est le même que celui utilisé sur les amphores oasiennes [fig. 11c-d]. Par analogie avec les amphores portant ce motif, il serait tentant de dater ce matériel de la XX^e dynastie⁵⁵. Le deuxième groupe de décor est composé de motifs de croisillons peints en noir [fig. 21g, 22, 75h]. Ces décors, principalement d'origine levantine, sont fréquents à la fin du Nouvel Empire⁵⁶. La dernière catégorie de décor la plus fréquemment rencontrée est constituée de simples lignes concentriques peintes en noir ou en rouge disposées sur la panse [fig. 21f]. Ce motif simple est identifié sur des gourdes datées de la XVIII^e dynastie à la fin du Nouvel Empire, et bien au-delà. L'ensemble des gourdes ont été trouvées fragmentaires et dépourvues de leur goulot, ce qui ne permet pas une comparaison morphologique avec le matériel de la Vallée. Il semble bien cependant qu'un récipient de ce type pourvu d'une décoration en *black-hatched* figure dans le matériel funéraire de la tombe de Kha, clairement daté de la XVIII^e dynastie⁵⁷.

On constate une nouvelle fois que les formes de gourdes les mieux datées appartiennent à la fin de la XVIII^e dynastie, bien que ce fait ne soit pas exclusif.

2.1.4. LES BOUTEILLES

Les bouteilles sont faiblement représentées dans notre corpus. Cependant il est utile de noter que nous retrouvons dans les productions locales des formes de bouteilles parmi les plus caractéristiques de l'époque amarnienne et de la fin de la XVIII^e dynastie de la Vallée⁵⁸. Il s'agit notamment de la jarre à vin dite « syrienne » [fig. 18a], appellation qui est sujette à caution car toutes celles qui ont été trouvées en Égypte sont en pâte égyptienne⁵⁹.

54 Premier type fig. 20a cf. C. HOPE, *Pottery of the Egyptian New Kingdom: Three Studies*, Burwood, 1989, p. 16 et fig. 6c-d; E. SCHIAPARELLI, *La tomba intatta dell'architetto Cha nella necropoli di Tebe*, Turin, 1927 p. 138 fig. 121; deuxième type fig. 20b : J. BOURRIAU, « Pottery », in : *Egypt's Golden Age : The Art of Living in the New Kingdom 1558-1085 B.C.*, Catalogue of the exhibition, Museum of Fine Arts, Boston, 1982, p. 83, n° 63.

55 D. ASTON, « Two decorative styles of the twentieth dynasty », *CCE* 3, 1992, p. 71-80.

56 D. ASTON, *Egyptian Pottery of the Late New Kingdom and Third Intermediate Period (Twelfth-*

Seventh Centuries B.C.), SAGA 13, Heidelberg, 1996, fig. 230f, 233h. On retrouve ces thèmes décoratifs chypriotes dans l'oasis de Kharga sur le site de Ayn Manâwîr sur des *sigas* pour des périodes bien postérieures, notamment à la fin de la Basse Époque, cf. S. MARCHAND, in C. HOPE, « Kegs and Flasks from the Dakhleh Oasis » : annexe 3, « Les *sigas* des Oasis datées de la XXVII^e-XXIX^e dynastie et de l'époque ptolémaïque ancienne trouvées à Ayn Manâwîr (Oasis de Kharga) et à Tebtynis (Fayoum) », *CCE* 6, sous presse, fig. 5. *Siga* datée de la XXIX^e dynastie.

57 E. SCHIAPARELLI, *La tomba intatta dell'architetto Cha nella necropoli di Tebe*, Turin, 1927, p. 138,

fig. 121. Il faut souligner que les photos de cette publication sont de mauvaise qualité.

58 J. BOURRIAU, « Pottery », in *Egypt's Golden Age : The Art of Living in the New Kingdom 1558-1085 B.C.*, Catalogue of the exhibition, Museum of Fine Arts, Boston, 1982, p. 82, n° 61 ; J. BAINES (éd.), *Stone Vessels, Pottery and Sealings from the Tomb of Tutankhamun*, Oxford, 1993, p. 64, fig. M.

59 R. HOLTHOER, « Hittite Origin of the "Syrian" Wine Jars », *VI Congresso Internazionale di Egittologia Atti I*, Turin, 1992, p. 313-316.

2.2. La circulation des céramiques produites dans les Oasis

Les amphores de Ayn Asil permettent d'étudier un peu plus précisément l'histoire des relations établies, au Nouvel Empire, entre les Oasis et la vallée du Nil. Un nombre significatif de récipients identiques à ceux que nous venons d'évoquer ont circulé dans l'ensemble du pays : ils ont été trouvés au nord de l'Égypte à Qantir⁶⁰, à Memphis-Saqqara⁶¹, dans la nécropole royale de Thèbes⁶², à Deir al-Medina⁶³, ou encore à Éléphantine⁶⁴. Il est donc possible, pour la première fois, de suivre les exportations de vin des Oasis du lieu de production au lieu de consommation. Comme on peut le constater, et contrairement à une opinion récemment formulée, la fabrication des récipients s'effectue bel et bien à proximité du lieu de l'embouteillage *définitif* du produit⁶⁵. Il est également significatif que les jarres aient été étiquetées sur le lieu de production : il faut donc au moins postuler l'existence à Dakhla même d'un relais administratif modeste capable d'effectuer sur place les opérations d'enregistrement des produits destinés à l'exportation⁶⁶. Enfin, il faut noter une fois de plus l'extrême cohérence de la documentation puisque le matériel recueilli dans l'oasis du Sud, daté pour l'essentiel de la fin de la XVIII^e dynastie, correspond point pour point à celui de la Vallée : les étiquettes de jarres qui mentionnent les Oasis remontent en effet dans leur immense majorité aux règnes d'Aménophis III et d'Akhenaton (cf. tableau de synthèse, *supra*).

3. La céramique du Nouvel Empire à Ayn Asil

La documentation recueillie permet d'apprécier la diversité des productions locales, les formes et les décors trouvent sans difficulté majeure des parallèles dans les corpus de la Vallée. La céramique oasienne n'est cependant pas exempte d'originalité dans ses formes, comme on a pu le constater. Le répertoire décoratif possède parfois une évolution qui lui est propre, il s'éloigne des modèles traditionnels réalisés dans la Vallée, comme c'est le cas pour la céramique bleue peinte. On remarque que les céramiques originaires de la Vallée, ou provenant de l'étranger sont très faiblement représentées. Là encore, il convient de souligner la vivacité de la production locale qui fait face à la demande sans besoin notable d'apports extérieurs.

60 D. ASTON, *Die Keramik des Grabungsplatzes Q 1*, Mayence, 1998, p. 73, 536-539.

61 D. ASTON, « Pottery », in : M.J. RAVEN, *The Tomb of Iurudef. A Memphite Official in the Reign of Ramesses II*, Londres, 1991, p. 48 et pl. 51, n° 62.

62 D. et B. ASTON, E.C. BROCK, « Pottery from the Valley of the King – Tombs of Merenptah, Ramesses III, Ramesses IV, Ramesses V, Ramesses VI, Ramesses VII », *Ägypten und Levante VIII*, 1998, p. 137-214.

63 L'étiquette d'amphore à vin présentée provient de Deir al-Medina cf. *supra* et fig. 3 et fig. 73 (pâte F1G).

64 D. et B. ASTON, E.C. BROCK, *Ägypten und Levante VIII*, 1998, p. 143-144 et figs n° 316-319 ; D. ASTON, *Elephantine XIX. Pottery from the Late New Kingdom to the Early Ptolemaic Period*, Mayence, 1998, p. 42, pl. 9.

65 P. McGOVERN, « Wine of Egypt's Golden Age », *SEA 83*, 1997, p. 69-108, constate l'homogénéité de la pâte des amphores (*marl D*) retrouvées sur le site du palais thébain d'Aménophis III, à Malqata, quelle que soit l'origine géographique du produit. Pour expliquer ce phénomène, il suggère soit que les récipients vides aient été expédiés depuis Thèbes jusque dans le Delta pour y être remplis, soit que le

vin ait fait l'objet d'une nouvelle mise en jarre sur le lieu de consommation. La présence d'inscriptions sur des jarres locales des Oasis infirme également ces deux hypothèses.

66 L'enregistrement des jarres à vin par un centre de contrôle marginal permet sans doute, dans ce cas, d'expliquer le caractère « atypique » des étiquettes de jarres oasiennes, dont la formulation est souvent bien plus succincte que d'ordinaire, cf. P. TALLET, *BIFAO 96*, 1996, p. 376-379.

3.1. Le groupe des céramiques à décor bleu peint

Les céramiques à décor bleu peint sont parmi les plus caractéristiques de la céramique du Nouvel Empire à partir du milieu de la XVIII^e dynastie. Cette production disparaît vraisemblablement après le règne de Ramsès III⁶⁷. Elle s'adapte à tous les types de récipients, des vases d'apparat aux vases funéraires, ou plus simplement, ce qui est le cas pour le matériel découvert à Ayn Asil, à des formes simples à usage domestique. La simplicité même de ces formes ne facilite pas une datation fine des objets.

Une remarque générale s'impose : on note l'aspect systématiquement poudreux du bleu déposé à la surface des céramiques de Ayn Asil. Sous microscope on remarque que les grains sont extrêmement petits (\varnothing 0,0175 mm > 0,014 mm). La couche picturale a-t-elle été cuite avec le support ? La nature d'un éventuel liant organique reste incertaine. En examinant les tessons, on s'aperçoit que le bleu déborde les lignes de décors peints en noir ou en rouge qui sont censées le maintenir dans un cadre. Il n'est pas toujours possible d'affirmer si ce pigment est appliqué sur un engobe ou directement sur la pâte. La provenance de ce colorant a suscité de nombreuses recherches. Le bleu au cobalt [fig. 74]⁶⁸ est utilisé comme pigment bleu pour la céramique peinte du Nouvel Empire dans toute l'Égypte, ou encore pour la faïence ou le verre. L'unique source connue à ce jour a été localisée dans les oasis de Dakhla et Kharga⁶⁹. Si cette hypothèse se vérifie, elle confirme les liens économiques importants qui se nouent entre les Oasis et la Vallée au Nouvel Empire. Il serait néanmoins étonnant que les minéralisations de filons hydrothermaux du désert oriental n'aient pas été utilisées.

Pour les productions locales de Ayn Asil, le pigment bleu est appliqué presque systématiquement sur trois catégories de récipients : les coupes [fig. 27, 28e, 29a et c, 75j-k], les jattes à bourrelet [fig. 35a-c] et les jarres à col [fig. 32b]. Dans la majorité des cas, ces objets sont confectionnés en pâte locale grossière F1C, dans de rares cas on les trouve en pâte locale F1B [fig 27, 28e, 46].

Toutes les coupes possèdent cette carène travaillée qui présente un léger bourrelet. On distingue deux groupes principaux au sein de cette famille. Le premier n'est représenté qu'à un seul exemplaire [fig. 29a ; 75j]. Il s'agit du seul décor véritablement élaboré découvert sur le site, la forme est également unique, à parois légèrement rentrantes, munies d'un marli décoré de guilloches peint en noir. Le motif est composé de fleurs et de boutons peints en rouge, les feuilles ceintes de noir sont remplies de bleu, des lignes horizontales noires et

67 C. HOPE, « Blue-painted Pottery », p. 88-100, in : *Egypt's Golden Age : The Art of living in the New Kingdom 1558-1085 B.C.*, Catalogue of the exhibition, Museum of Fine Arts, Boston, 1982 ; *id.*, « Innovation in the Decoration of Ceramics in the mid-18th Dynasty », *CCE* 1, 1987, p. 97-122 ; *id.*, *Ceramics from the Dakhleh Oasis. Preliminary Studies, Victoria College Archaeology Research Unit Occasional Paper* 1, 1987, p. 78 ; *id.*, *Pottery of the Egyptian New Kingdom : Three Studies* II, Burwood, 1989, p. 56 ; *id.*, « Blue-Painted and Polychrome Decorated

Pottery from Amarna : a Preliminary Corpus », *CCE* 2, 1991, p. 17-92 ; *id.*, « Karnak North : Painted ceramics of the New Kingdom », *BCE* XX, 1997, p. 29-35.

68 L'analyse fluorescence X à dispersion d'énergie (ELXRF) a été réalisée par Michel Wuttmann (laboratoire de restauration de l'Ifao).

69 À ce sujet et pour le résultat des analyses réalisées, on consultera principalement : M.S. TITE, A.J. SHORTLAND, P.T. NICHOLSON, C.N. JACKSON, « The Use of Copper and Cobalt Colorants in Vitreous Material in Ancient Egypt », in S. COLINART, M. MENU (éd.), *La*

couleur dans la peinture et l'émaillage de l'Égypte ancienne, Ravello, Bari, 1998, p. 111-120 ; H.G. BACHMANN, H. EVERTS, C.A. HOPE, « Cobalt-Blue pigment on 18th Dynasty Egyptian Pottery », *MDAIK* 36, 1980, p. 33-37. E.R. SEGNIT, « Evaporite Minerals from the Dakhleh Oasis », p. 97-100, dans C. HOPE, *Ceramics from the Dakhleh Oasis. Preliminary Studies, Victoria College, Archaeology Research Unit Occasional Paper* 1, 1987.

rouges marquent la carène. Le développement de ce décor et la forme de l'objet concourent pour une datation de la fin de la XVIII^e dynastie. Son originalité est renforcée par l'interprétation très personnelle faite par le potier oasis : en effet, le motif des feuilles est placé à l'envers, pointes en haut, ce qui est une anomalie pour ce type de décor.

Le second groupe de coupes concerne un nombre important de céramiques. Il s'agit des coupes à lèvre légèrement renversée [fig. 29c]. Le décor est simplement composé de larges bandes de bleu soulignées par une mince bande horizontale noire. Il représente le motif décoratif le plus courant trouvé à Ayn Asil. La simplicité de ce motif très stéréotypé s'inscrit dans l'évolution générale de la céramique bleue peinte de la Vallée qui tend à cette époque à remplacer les motifs floraux par de simples bandes de couleurs et à privilégier les motifs linéaires simples [fig. 28e ; 75k]. Si ce constat s'applique à nos productions locales, il oriente la datation de ce groupe vers l'époque ramesside⁷⁰.

Les jattes décorées forment un groupe unique [fig. 35]. Les jattes sont munies d'un bourrelet, le décor est simplement composé de larges aplats bleus peints de dimension variable. La présence d'un engobe rouge n'est pas assurée dans tous les cas. On retrouve des formes identiques associées à des bandes bleues à Deir al-Medina ou à Saqqara⁷¹. Elles sont datées de l'époque ramesside.

Les jarres à décor bleu peint ont été découvertes en grand nombre dans les sondages, mais leur caractère très fragmentaire ne permettait que rarement une représentation graphique. On ne peut que préciser les lignes générales de ces décors qui restent d'une grande simplicité. De larges bandes bleues sont soulignées de noir, des décors de guirlandes de feuilles rouges ou bleues cernées de noir ou de rouge, dans un cas on a également découvert une fleur de lotus peinte en bleu [fig. 75l]. La situation du décor sur le récipient, quand il a été possible de la vérifier, est toujours la même : les bandes sont sur le col [fig. 75m], et les guirlandes sur l'épaule [fig. 32b ; 75n-o] ; un engobe blanc ou rouge recouvre la surface. Il est raisonnable d'associer à ces jarres décorées les fonds coniques trouvés en nombre conséquent dans les sondages [fig. 33]. Il est peu aisé de préciser la datation de ces tessons décorés au sein du Nouvel Empire.

Un bec verseur appartenant vraisemblablement à un bol à décor peint bleu avec des motifs linéaires de couleur noire constitue un cas isolé et curieux [fig. 47 ; 75p]. Ce récipient s'apparente à la lignée des bols à becs verseurs datés du Moyen Empire, la présence du bleu peint interdit néanmoins cette datation. Le décor noir sur bec n'est pas sans rappeler une influence du répertoire décoratif chypriote.

70 Voir dernièrement D. ASTON, E.C. BROCK, « Pottery from the Valley of the Kings - Tombs of Merenptah, Ramesses III, Ramesses IV, Ramesses V, Ramesses VI, Ramesses VII », *Ägypten und Le-*

vante VIII, 1998, pl. 17-21, Tombe de Ramsès IV.

71 Les jattes de Deir al-Medina à décor bleu peint sont en pâte alluviale sableuse à dégraissant végétal. Il s'agit d'un matériel non publié conservé dans

les magasins. Pour celles provenant de Saqqara, on consultera J. BOURRIAU, D. ASTON, « The Pottery », in G. T. MARTIN, *The Tomb-Chapels of Paser and Ra'a at Saqqâra*, Londres, 1985, p. 36-37 et pl. 36, n° 63.

3.2. *Les jarres à décor peint de tradition chypriote*

[fig. 19, 66, 75i]

Les décors d'origine chypriote de tradition bichrome sont très en vogue en Égypte dès la fin de la Deuxième Période intermédiaire et dans la première partie de la XVIII^e dynastie⁷². Ils se sont intégrés aisément dans le répertoire des formes et des décors des potiers égyptiens. Ce phénomène trouve ici une belle illustration pour les productions réalisées par les potiers de l'Oasis. La céramique oasisenne suit donc les mêmes modèles décoratifs que celle de la Vallée.

3.3. *Les jarres «à bière» et les moules à pain*

[fig. 43 et 44]

Ces deux catégories ne représentent pas un nombre important d'objets. Les bases de jarres «à bière» trouvées à Ayn Asil [fig. 42a-b] sont représentatives de la XVIII^e dynastie⁷³. Les fonds de jarre «à bière» avec des impressions de doigts s'échelonnent de la XVIII^e dynastie à la fin de l'époque ramesside [fig. 42c]⁷⁴.

Les fonds de moules à pain n'ont été découverts qu'à 10 exemplaires, ce qui est peu pour cette catégorie de récipients. La forme est légèrement arrondie ce qui oriente la datation vers la XVIII^e dynastie⁷⁵. Des moules à pain de forme traditionnelle datés du Nouvel Empire ont déjà été recueillis dans l'oasis de Dakhla à Mout⁷⁶. Cependant, il faut noter que les moules à pain utilisés à Ayn Asil aux époques antérieures, et tout particulièrement à la XIII^e dynastie, ont fait l'objet d'un traitement particulier, et différent en tout point, de par leur forme, du matériel contemporain retrouvé dans la Vallée. Pour la période de la XIII^e dynastie par exemple, quelques rares moules à pain «normaux» coexistent avec des milliers de moules à pain «double corps» totalement atypiques en Égypte. Seuls quelques cas de ce type ont été répertoriés en Nubie pour la même période⁷⁷.

On est en droit de se demander si les moules à pain datés du Nouvel Empire ne subissent pas eux aussi une évolution morphologique qui leur est propre. Nous n'avons cependant pas reconnu de variations notables dans la forme de ce matériel, recueilli lors des sondages. Nous n'avons identifié dans les productions des terrines et des moules à pain «double corps» que ceux que l'on peut dater de la XIII^e dynastie.

72 J. BOURRIAU, «Pottery», in *Egypt's Golden Age: The Art of Living in the New Kingdom 1558-1085 B.C.*, Catalogue of the exhibition, Museum of Fine Arts, Boston, 1982, p. 80 n° 56.

73 S. ABD EL-HAMID, «Discovery of a New Foundation Deposit of Thutmosis III at the East of Karnak. A Preliminary Report (with an annex about a stele of Pareemheb)», *Cahiers de Karnak VIII*, 1987, p. 44 fig. 2 n° 1; Do. ARNOLD, J. BOURRIAU, *An Introduction to Ancient Egyptian Pottery*, Mayence, 1993,

p. 64 fig. 76, à consulter sur l'évolution des jarres à «bière» de la XII^e dynastie à Thoutmosis III.

74 A. et A. BRACK, *Das Grab des Tjanuni. Theben Nr. 74*, Mayence, 1977, pl. 66. Ce type de récipient continue manifestement à exister sous la XXI^e dynastie: un exemplaire en a été découvert dans le dépôt de fondation de Psousenès à Tanis (cf. P. MONTET, *Les énigmes de Tanis*, Paris, 1952, p. 134, fig. 29).

75 H. JACQUET-GORDON, «A Tentative Typology of

Egyptian Bread Moulds», in Do. ARNOLD (éd.), *Studien zur altägyptischen Keramik*, Mayence, 1981, p. 11-24. S. ABD EL-HAMID, «Discovery of a New Foundation Deposit of Thutmosis III at the East of Karnak. A Preliminary Report», *Cahiers de Karnak VIII*, 1987, p. 44, fig. 2, n° 5.

76 C. HOPE, *Ceramics from the Dakhleh Oasis. Preliminary Studies*, p. 77.

77 W.K. SIMPSON, *Heka-Nefer*, New Haven, 1963, p. 45, p. XXII, n° 29.

3.4. Les céramiques originaire de la vallée du Nil

[fig. 25 et 69 ; fig. 47 et 70]

On ne recense à ce jour que deux exemples de céramique importée de la Vallée. Leur présence peut être considérée comme anecdotique. Les Oasis étaient visiblement en autarcie pour toutes les catégories de récipients, du moins si l'on considère nos contextes d'habitats. Ce fait est déjà évident à l'Ancien Empire, et se vérifie pour la céramique de Dakhla et Kharga jusqu'à l'époque romaine. Le premier élément identifié est la partie inférieure d'une jarre à base annulaire à décor peint en noir sur un engobe rouge [fig. 25]. La pâte n'est pas locale : il s'agit d'une pâte de type calcaire [fig. 69]. Le décor peint rayonnant de bandes verticales est bien connu à la XVIII^e dynastie⁷⁸, il est hérité des traditions chypriotes. Le deuxième tesson est un fragment de panse d'une jarre à parois épaisses à décor peint de carrés de couleur noire se détachant sur un engobe rouge à stries de polissage verticales [fig. 47]. La pâte est de type alluviale de la Vallée. Le décor doit également être rattaché à la tradition bichrome qui influença les potiers égyptiens de la XVIII^e dynastie.

3.5. La céramique de tradition nubienne : Kerma

[fig. 45]

La céramique de tradition nubienne *Kerma* se rencontre en nombre significatif à la surface du secteur sud. Seuls deux tessons de céramiques fines polies rouges à bord noir ont été recensés. Le reste du matériel appartient à une céramique grossière confectionnée en pâte alluviale à fort dégraissant végétal, à motifs alvéolés. Il est encore possible d'associer ces tessons *Kerma* au tout début du Nouvel Empire⁷⁹.

3.6. La céramique levantine

[fig. 48 et 71]

Le seul fragment de céramique importée consiste en un haut col de pichet à décor peint en noir sur un engobe crème poli. Le col est malheureusement très fragmentaire. Le décor est disposé sur le col à la verticale. Il est composé de petits carrés limités par des lignes verticales. Ce décor est caractéristique de la tradition bichrome que l'on trouve au Levant au Nouvel Empire⁸⁰.

78 D. POLZ, « Bericht über die erste Grabungskampagne in der Nekropole von Dra' Abu el-Naga/Theben-West », *MDAIK* 48, 1992, p. 121 fig. 7; Do. ARNOLD, J. BOURRIAU, *An Introduction to Ancient*

Egyptian Pottery, Mayence, 1993, p. 98, fig. 105b.

and Africa, Nubia from Prehistory to Islam, Londres, 1991.

79 J. BOURRIAU, « Relations between Egypt and Kerma during the Middle Kingdom and New Kingdom », p. 132-140, in W.V. DAVIES (éd.), *Egypt*

Ancient Pottery of the Holy Land, Jérusalem, 1969, p. 161.

3.7. Catalogue⁸¹

AMPHORES

Fig. 8.

a-d. Amphores à col court type A1, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. 10 cm < 14 cm ; h. col: 4 cm < 7 cm. – Provenance: NE1-1, NE2-1, NE1-surface, c. – Datation: fin XVIII^e dynastie.

Fig. 9.

a-d. Amphores à col haut tronconique à bourrelet peu rabattu type A2, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. 13 cm < 17 cm (rare); h. col: 8, 2 cm < 10 cm. – Provenance: NE2-1, c., a, c.

e-h. Amphores à col haut tronconique à bourrelet rabattu type A3, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. 12 cm < 13 cm; h. col: 7, 5 cm < 11 cm. – Provenance: C., NE1-1, NE2-1, NE2-1. Commentaire: dans quelques cas, deux incisions profondes sont pratiquées avant cuissage sur la lèvre. Datation: fin XVIII^e dynastie.

Fig. 10.

a-d. Amphores à col haut de diamètre réduit type A4, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. 7 cm < 9 cm ; h. col: 7, 5 cm < 8 cm. – Provenance: NE2-1, NE2-1, NE3-1, NE4-1.

e-f. Bases de col d'amphore, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. 7 cm < 8,5 cm. Provenance: NE1-1, NE3-1. – Datation: fin XVIII^e dynastie.

Fig. 11.

a-b. Amphore à col haut et à faible diamètre type A5, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. 5,2 cm < 7 cm ; h. col: 12 cm. – Provenance: NE2-1, NE2-1.

c-d. Décor peint *black-hatched* noir ou brun-rouge sur amphore type A4/A5, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø base du col: 8 cm. – Provenance: NE2-1, NE1-surface. – Commentaire: le décor peint *black-hatched* est plus fréquemment de couleur brun-rouge que noir. – Datation: époque ramesside, XX^e dynastie.

Fig. 12.

a-b. Anses verticale et horizontale d'amphore, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Hauteur anse (a): 8 cm, longueur (b): 8,5 cm. – Provenance: NE3-1, NE2-1. – Commentaire: les anses verticales sont très largement majoritaires, la hauteur moyenne varie de 7 cm à 9 cm. – Datation: Nouvel Empire.

81 Rappel: tous les dessins sont réduits à l'échelle 1:4. Codes utilisés pour les provenances: NE (secteur Nouvel Empire cf. fig. 5) est immédiatement suivi du n° de sondage, il s'agit des sondages n° 1 à n° 4. Le chiffre accolé correspond au n° de couche. Les céramiques recueillies principalement dans le sec-

teur sud du palais des gouverneurs d'Ayn Asil sont notées par la lettre a, le secteur du canal par la lettre b. Les autres secteurs situés à l'extrémité sud du site d'Ayn Asil, hors du palais des gouverneurs, sont identifiés par la lettre c. (cf. fig. 5). Le matériel daté du Nouvel Empire provient de ramassages de sur-

face, de rejet de creusement de canal, ou encore du remplissage de fosses. Aucune structure du Nouvel Empire n'a pu être identifiée à ce jour sur le site de Ayn Asil. Les datations des céramiques n'ont pu être fournies que par comparaison avec des formes similaires bien datées de la vallée du Nil.

Fig. 13.

a-b. Marques incisées géométriques réalisées avant cuisson sur panse d'amphore au niveau de l'anse (a) et sous l'anse (b), pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Hauteur anse (a): 7,5 cm, longueur (b): 7,7 cm. – Provenance: NE1-1, NE2-1.

c-i. Marques peintes à l'encre noire sur amphores, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Datation: Nouvel Empire.

Fig. 14.

a-o. Marques incisées géométriques réalisées avant cuisson sur amphores à fond en bouton marqué, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø bouton 2,1 cm < 4,7 cm. – Provenance: b, NE1-surface, NE4-1, NE1-surface, NE3-1, c, NE1-surface, NE1-surface, NE1-surface, NE2-1, NE2-1, NE3-1, NE2-1, NE1-surface, NE1-surface. – Datation: fin XVIII^e dynastie.

Fig. 15.

a-b. Marques incisées géométriques réalisées avant cuisson sur amphores à bases rondes, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage soigné. Ø max. 11,5 cm, Ø max. 21 cm. – Provenance: NE2-1, NE3-1. Datation: Nouvel Empire.

Fig. 16.

a-c. Bases rondes d'amphores, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage soigné. Ø max.: 11,7 cm, Ø max.: 12 cm, Ø max.: 25,5 cm. – Provenance: NE2-1, NE2-1, NE1-surface. – Commentaire: les bases rondes d'amphores sont minoritaires en comparaison avec les fonds à bouton. – Datation: Nouvel Empire.

Fig. 17.

Base ronde d'amphore à décor peint concentrique de couleur brun-rouge *black-hatched*, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage soigné. Ø max. : 14 cm. – Provenance: NE2-1. – Commentaire: seuls deux exemplaires de ce type ont été découverts. – Datation: époque ramesside, XX^e dynastie.

BOUTEILLES

Fig. 18.

a. Bord de bouteille à vin dite «syrienne», pâte F1I à engobe blanc/jaune, lissage soigné. Ø ouv. : 9,9 cm. – Provenance: c. – Commentaire: type unique sur le site.

c-d. Bords de bouteille, pâte F1H à engobe blanc/jaune épais peu soigné. Ø ouv. : 6,2 cm, Ø ouv. : 6,4 cm. – Provenance: NE2-1, NE2-1. – Datation: fin XVIII^e dynastie.

JARRE À DÉCOR PEINT DE TRADITION BICHROME

Fig. 19, 75i.

Fragment de panse d'une jarre à décor peint de couleur noire de tradition bichrome, pâte F1J à engobe blanc épais blanc, lissage et décor de qualité moyenne. Ø à la base du col : 10 cm. – Provenance : c. – Commentaire : type unique sur le site. – Datation : début XVIII^e dynastie.

GOURDES

Fig. 20.

- a. Bord de gourde, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. : 5,9 cm. – Provenance : NE2-1.
- b. Bord de gourde, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. : 5 cm (Ø irrégulier 2,3 cm.). – Provenance : NE1-surface. – Commentaire : traces d'arrachement de deux anses à la base du col.
- c. Bord de gourde, pâte F1G à engobe blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. : 3,5 cm. – Provenance : NE1-1. – Commentaire : façonnage sans soin.
- d. Bord de gourde, pâte F1G à engobe jaune, lissage peu soigné. Ø ouv. : 3,3 cm. – Provenance : NE1-surface.
- e. Col de gourde, pâte F1G à engobe épais blanc/jaune, lissage peu soigné. Ø base du col : 5,9 cm. – Provenance : NE4-1. – Commentaire : façonnage irrégulier, traces d'arrachement de deux anses à la base du col. – Datation : (a-c) : XVIII^e dynastie. (e) : Nouvel Empire.

Fig. 21, 75e-h.

- a. Col de gourde à décor peint en noir, *wavy-line* disposée à la base du col, pâte F1G à engobe blanc épais. Ø base du col : 4,2 cm. – Provenance : NE1-1. – Commentaire : traces d'arrachement de deux anses à la base du col.
- b. Fragment de gourde à décor peint *black-hatched* disposé en motif concentrique sur les pourtours de la panse, pâte F1G à engobe épais blanc/jaune. Ø ouv. du goulot à la base : 2,7 cm. – Provenance : NE2-1. Commentaire : traces d'arrachement de deux anses à la base du col. Le motif peint est de couleur brun-rouge.
- c-e. Fragments de panse de gourde à décor peint *black-hatched* disposé en motif concentrique sur les pourtours de la panse, pâte F1G sur engobe blanc/jaune, lissage soigné souvent poli. – Provenance : NE2-1, NE1-surface, C. – Commentaire : le motif peint est de couleur brun-rouge.
- f. Fragment de panse de gourde à décor peint de bandes concentriques de couleur rouge, pâte F1G sur engobe blanc/ jaune, lissage soigné. – Provenance : NE2-1. – Commentaire : ce motif existe également en noir, l'engobe est fréquemment poli, avec la présence de stries de polissage concentriques.
- g. Fragment de panse de gourde à décor peint de couleur noire ou violine de motifs de croisillons disposés dans des bandes concentriques, pâte F1G sur engobe épais blanc/jaune, lissage soigné. – Provenance : NE2-1. – Datation : (a) : Nouvel Empire ; (b-e) : à partir de la fin de la XVIII^e dynastie, époque ramesside ?, XX^e dynastie ; (g) : Nouvel Empire, époque ramesside.

Fig. 22.

Motif central d'une gourde peinte de couleur noire, le motif est composé de hachures fines ceintes dans des bandes concentriques, pâte F1G sur engobe jaune poli soigneusement. – Provenance : NE1-1. – Datation : Nouvel Empire, époque ramesside.

JARRES DE STOCKAGE

Fig. 23.

Bord de jarre de stockage, pâte F1G, engobe?. Ø ouv. : 24 cm. – Provenance : NE1-surface. – Datation : XVIII^e dynastie.

BASES ANNULAIRES DE JARRES

Fig. 24.

Bases annulaires de jarres, pâte F1G à engobe blanc/jaune, (b) engobe très bien lissé brillant. Ø base : 4,5 cm ; Ø base : 8,5 cm. – Provenance : NE2-1, c. – Datation : Nouvel Empire.

Fig. 25.

Base annulaire à fond bombé de jarre à décor peint rayonnant de bandes verticales de couleur noire, pâte F2A à engobe épais rouge bien lissé. Ø base : 8,6 cm. – Provenance : a. – Datation : début XVIII^e dynastie.

COUPES ET BOLS

Fig. 26.

a. Petite coupe à carène haute à décor peint de guillochis de couleur noire sur la lèvre et d'une bande noire qui souligne la carène, pâte F1A à engobe beige épais, lissage soigné. Ø ouv. : 11,9 cm. – Provenance : a. – Commentaire : ce type est unique sur le site.

b. Petite coupe à carène marquée anguleuse, pâte F1A à engobe jaune, lissage extérieur très soigné. Ø ouv. : 11 cm. – Provenance : NE4-1. – Commentaire : ce type est unique sur le site. – Datation : Nouvel Empire.

Fig. 27.

Bol à carène basse à décor peint d'une bande bleue et de guillochis de couleur noire, pâte F1B à engobe rouge, lissage soigné. Ø ouv. : 14 cm. – Provenance : NE2-1. – Commentaire : ce type est unique sur le site. Façonnage régulier. – Datation : Nouvel Empire.

Fig. 28, 75k.

a-b. Bols à carène arrondie, pâte F1B à fin dégraissant végétal en surface à engobe rouge, lissage peu soigné. Ø ouv. : 13 cm, Ø ouv. : 14 cm. – Provenance : NE2-1, NE2-1. – Commentaire : façonnage régulier mais sans soins. On note des traces de feu sous la carène.

c-d. Coupes à carène marquée, pâte F1B à engobe rouge épais brillant, lissage. Ø ouv. : 25 cm, Ø ouv. : 23,2 cm – Provenance : NE4-1, NE1-1.

e. Coupe à carène marquée à lèvre pincée à décor peint bleu avec un motif ondulé peint de couleur noire, pâte F1B. Ø ouv. : 22 cm. – Provenance : NE3-1. – Datation : Nouvel Empire.

Fig. 29, 75j.

a. Coupe à carène marquée à décor peint d'une guirlande de feuilles de couleur bleue soulignées par un trait noir, des motifs stylisés de fleurs et de boutons de lotus de couleur rouge, un décor de guilloches peint en noir est disposé sur le marli, pâte F1C à engobe rouge-orangé. Ø ouv. : 24,5 cm. – Provenance : a. – Commentaire : ce type est unique sur le site. Le décor peint est tout à fait représentatif d'une réinterprétation locale d'un motif de la Vallée ; en effet, les pointes des guirlandes sont disposées à l'envers de la normale, et le décor des fleurs est très stylisé.

b. Coupe à carène marquée, pâte F1C à engobe blanc/jaune, lissage sans soin. Ø ouv. : 22 cm. Provenance : NE3-1. – Commentaire : façonnage sans soin.

c. Coupe à carène marquée à décor bleu peint par larges bandes et décor peint de bandes noires fines, pâte F1C non engobée à surface rougeâtre, lissage sans soin. Ø ouv. : 29 cm – Provenance : NE2-1. Datation (a) : fin XVIII^e dynastie. ; (b-c) : Nouvel Empire, époque ramesside.

Fig. 30.

Coupe à marli large, pâte F1C à engobe rouge épais, lissage sans soin. Ø ouv. : 24,2 cm. – Provenance : NE2-1. – Datation : Nouvel Empire

BOUTEILLE

Fig. 31.

Col haut de bouteille à cannelures marquées, pâte F1B à engobe épais rouge-orangé brillant. Ø moyen : 3,5 cm. – Provenance : NE2-1. – Datation : XVIII^e dynastie⁸².

JARRES À DÉCOR PEINT

Fig. 32.

a. Panse de jarre à décor peint d'un large collier de couleur brun-rouge, pâte F1C à engobe rouge. Ø base du col : 18,3 cm. – Provenance : NE1-2. – Commentaire : type unique sur le site.

b. Panse de jarre à décor peint bleu d'une guirlande rouge avec lignes de séparation des registres peints en noir, pâte F1C à engobe rouge-orangé vif. Ø base du col : 12 cm. – Provenance : NE3-1. – Datation : Nouvel Empire.

⁸² E. SCHIAPARELLI, *La tomba intatta dell'architetto Cha nella necropoli di Tebe*, Turin, 1927 p. 140 fig. 123; D. POLZ, «Bericht über die erste Grabungskampagne in der Nekropole von Dra' Abu el-Naga/Theben-West», *MDAIK* 48, 1992, p. 128 fig. 8.

Fig. 33.

a-b. Fonds coniques de jarres de grande taille, pâte F1C à engobe blanc/jaune ou rouge. Ø max. : 14 cm, Ø max. : 18 cm. – Provenance : NE3-1, NE2-1. – Datation : Nouvel Empire.

Fig. 34.

Bord d'une jarre? à décor peint d'une bande bleue soulignée d'un filet noir, pâte F1C à engobe rouge. Ø ouv. 29,8 cm. – Provenance : NE4-1. – Datation : Nouvel Empire.

JATTES À DÉCOR PEINT ET LARGES COUPES

Fig. 35.

a-d. Bords de jattes à bourrelet rabattus à décor peint de bandes bleu de largeur irrégulières (sauf d non peint), pâte F1C à engobe rouge. Ø ouv. : 34 cm, 32 cm, 29 cm, 30 cm. – Provenance : NE2-1, NE3-1, NE2-1, NE2-1. – Datation : Nouvel Empire, époque ramesside.

Fig. 36.

a-b. Bords de larges coupes à bourrelets, pâte F1C à engobe rouge brillant. Ø ouv. : 36 cm et 36 cm. – Provenance : NE2-1, NE2-1.

c. Bord d'une large coupe à bourrelet rond, pâte F1G à engobe épais blanc/jaune. Ø ouv. : 31,4 cm. – Provenance : NE2-1.

d. Bord d'une large coupe à bord à bourrelet, pâte F1C à engobe jaune. Ø ouv. : 28 cm. – Provenance : c. – Datation : Nouvel Empire.

Fig. 37.

Bord de jatte? à bourrelet carré, pâte F1C à engobe rouge. Ø ouv. : 26 cm. – Provenance : NE2-1. – Datation : Nouvel Empire.

Fig. 38.

a-b. Bases annulaires de formes ouvertes de grande taille, pâte F1C à engobe blanc/jaune ou rouge, lissage soigné à l'intérieur. Ø base : 8 cm et 9 cm. – Provenance : NE2-1, NE2-1. – Datation : Nouvel Empire.

Fig. 39.

Bases plates de formes ouvertes, pâte F1 B/C à engobe blanc/jaune, lissage soigné à l'intérieur. Ø base : 8,2 cm et 5,2 cm. – Provenance : NE2-1, NE2-1. – Commentaire : bases retaillées soigneusement. – Datation : Nouvel Empire.

Fig. 40.

Bases annulaires, pâte F1B à engobe blanc (a) ou rouge brillant (b-c), lissage soigné de l'intérieur (b-c). Ø base : 7 cm, 6,2 cm, 4 cm. – Provenance : b c, NE2-1. – Datation : Nouvel Empire.

SUPPORTS

Fig. 41.

Support, pâte F1B à engobe rouge. Ø base : 28 cm. – Provenance : NE2-1. – Datation : Nouvel Empire.

JARRES «À BIÈRE»

Fig. 42.

a. Bord de jarre «à bière», pâte F1C à engobe rouge (coulures). Ø ouv. : 10,2 cm. – Provenance : NE1-2.

b. Fond de jarre «à bière», pâte F1K. Ø base : 6,5 cm. – Provenance : NE1-surface.

c-d. Fonds de jarres «à bière» avec traces de doigts à la base, pâte F1K Ø base : 9 cm, 11 cm. – Provenance : a, NE4-1. – Datation : (a,b) Nouvel Empire, XVIII^e dynastie vraisemblable, (c) : époque ramesside possible.

FONDS OVOÏDES

Fig. 43.

a. Fond ovoïde d'une bouteille à col haut (fig. 31), pâte F1B à engobe rouge. Ø max. : 9 cm. – Provenance : b.

b. Fond ovoïde d'une jarre sans col de petite taille, pâte F1B à engobe rouge. Ø max. : 6,6 cm. – Provenance : a. – Datation : (a)⁸³ (b) XVIII^e dynastie.

MOULES À PAIN

Fig. 44.

a-c. Fonds de moules à pain modelés, pâte F1L à badigeon clair en surface, surface intérieure bien lissée. Ø max. : 5,2 cm, 3,9 cm, 5,2 cm. – Provenance : NE2-1, NE4-1, c. – Datation : Nouvel Empire.

CÉRAMIQUES DE TRADITION NUBIENNE KERMA

Fig. 45.

Céramique grossière *Kerma*, large bol décoré d'incisions débordantes, la partie inférieure du bol possède une couche supplémentaire d'argile qui a été pressée pour présenter un décor d'alvéoles profondes, pâte F2K, surface diffuse rougeâtre à l'extérieur, intérieur à surface noire brillante. Épaisseur : 0,9 cm à 1,3 cm. – Provenance : a. – Datation : fin Deuxième Période intermédiaire-début XVIII^e dynastie.

83 Ibid.

BOL À BEC VERSEUR

Fig. 46, 75p.

Bec verseur de bol à décor peint bleu et lignes noires, pâte F1B à engobe rouge. Longueur du bec : 6,8 cm. – Provenance : NE2-1. – Commentaire : type unique sur le site. Influence du répertoire décoratif chypriote possible. – Datation : Nouvel Empire, XVIII^e dynastie probable.

JARRE À DÉCOR PEINT DE TRADITION BICHROME

Fig. 47.

Fragment de panse de jarre à décor peint en noir de motifs de tradition bichrome, pâte F2B à engobe rouge à stries de polissage verticales. Ø impossible à évaluer. – Provenance : c. – Commentaire : type unique sur le site. – Datation : début XVIII^e dynastie.

PICHET À DÉCOR PEINT DE TRADITION BICHROME

Fig. 48.

Col de pichet à une anse à décor peint en noir importé, pâte F3B sur engobe crème épais poli. Ø max. : 3 cm. – Provenance : NE4-1. – Commentaire : type unique sur le site, origine levantine possible. – Datation : XVIII^e dynastie.

■ 4. Classification des pâtes des céramiques datées du Nouvel Empire de Ayn Asil⁸⁴

4.1. Les argiles locales de l'Oasis

[fig. 49-68]

GROUPE A

Pâte locale F1G

[fig. 49-63 et fig. 73]

Il s'agit de la pâte qui est utilisée pour les amphores et les gourdes⁸⁵. Il est intéressant de souligner que le même phénomène se reproduit dans la Vallée pour le matériel daté de la XVIII^e dynastie où les amphores et les gourdes sont façonnées dans la même pâte en *marl D*⁸⁶. Il est vrai que la pâte locale des Oasis (F1G) et la pâte de la Vallée *marl D* [fig. 72] possèdent des affinités de texture, de dureté, de choix du traitement de surface, et par là même sur l'utilisation de ces pâtes pour des formes et surtout des fonctions identiques.

Une remarque générale s'impose, le sol d'Ayn Asil est riche en gypse, suite à l'enfouissement prolongé des céramiques, des cristaux de gypse de grande taille (jusqu'à 1 cm de hauteur, fig. 75a) se forment sur la totalité de la surface d'une forte majorité de tessons appartenant à ce groupe de pâte. Il est possible que ce gypse ait pu migrer, au fil des siècles, dans la masse du tesson⁸⁷. En effet, la majorité des gros nodules blancs opaques irréguliers pourraient appartenir à cette catégorie d'inclusions. Le cas de l'étiquette de jarre [fig. 73] en pâte des Oasis, mais recueillie à Deir al-Medina, fournit des éléments de réponse à ce problème : l'aspect général de la pâte est rendu légèrement différent par la densité moins élevée des nodules blancs opaques. Cependant, la texture générale, la couleur diffuse de la cassure (Munsell : 7.5 YR 6/3), la dureté, mais également la présence régulière des petits nodules rouges ne laissent pas de doute quant à l'appartenance de ce tesson à la production des Oasis. Cette différence quantitative des inclusions pourrait être précisément due à la nature des sols d'où proviennent les tessons.

La présence d'un semi de nodules blancs, il est vrai plus irrégulier que pour la *marl D*, reste une constante pour les pâtes des Oasis. On note dans quelques cas [fig. 49] un allégement de la densité de ces inclusions blanches opaques irrégulières⁸⁸.

Description : cassure zonée ou totalement grise ; cœur gris large (Munsell : 5Y5/1), franges rouge clair (Munsell : 2.5YR 6/6). On note dans certains cas une cassure plus brune ou rouge diffuse (Munsell : 10 YR 5/3, 10 YR 6/2). Texture moyenne, pâte très dure. Inclusions

84 Les images présentées (fig. 49-73) ont été réalisées avec une binoculaire Zeiss Stemi 2000 et à l'aide d'une caméra vidéo numérique Sony. Les échantillons de pâte ont tous été examinés sur des cassures fraîches. Le choix des grossissements s'est réduit à deux, l'un faible (~x 8) pour obtenir une vue d'ensemble de la cassure afin de mieux évaluer la densité et la taille des inclusions les unes par rapport aux autres, et l'autre plus élevé (~x 15) afin d'affiner

l'identification de certaines inclusions. Une échelle est figurée sur chaque photo présentée. Les prises de vues ont été réalisées par Younis Ahmed, laboratoire de restauration de l'Ifao.

85 D. ASTON, *Die Keramik des Grabungspalatzes Q 1*, Mayence, 1998, p. 73, *fabric V. 01 et V. 02*.

86 C. HOPE, *Pottery of the Egyptian New Kingdom: Three Studies*, Burwood, 1989, p. 5, *Marl D*.

87 Nous remercions M. Picon et M. Vichy

(laboratoire de céramologie de Lyon) d'avoir attiré notre attention sur ce problème.

88 Il faut cependant préciser que cette étude a été réalisée sur place à Ayn Asil, et qu'il n'a pas été possible de procéder à des examens complémentaires (lame minces) ou à des tests à l'acide permettant de distinguer réellement les nodules blancs irréguliers opaques de type gypse, des nodules blancs irréguliers opaques de type calcaire.

minérales : sable ; dans la majorité des cas densité élevée de nodules blancs opaques de grande taille (1 mm en moyenne), quelques-uns ont la forme de paillettes à facettes ; nodules rouges ; nodules blanc-jaunâtre ou gris souvent creux de petite taille. On remarque parfois quelques cavités oblongues : un fin dégraissant végétal. On trouve également, mais rarement, des très petites plaquettes. Traitement de surface : engobe blanc/jaune (Munsell : 7.5YR 8/2). Il est important de noter que sous l'engobe on constate une vitrification très nette de la surface qui est rugueuse et de couleur brun-rouge à noire. L'argile des Oasis est réfractaire, ce qui explique cette vitrification.

Formes céramiques : amphores [fig. 8-17], gourdes [fig. 20-22], jarres de stockage [fig. 23], bases de jarres [fig. 24], larges coupes [fig. 36c].

Pâte F1I

[Fig. 64]

Il s'agit d'une variante fine de la pâte F1G. La cassure est homogène de couleur rouge clair (Munsell : 2.5YR 6/6). Les inclusions minérales blanches opaques et le sable sont denses, et l'on retrouve les nodules rouges de petite taille en nombre important. Le traitement de surface, engobe blanc/jaune, est soigné.

Forme céramique : bouteille à vin dite syrienne [fig. 18a].

Pâte F1H

[Fig. 65]

Il s'agit également d'une variante de la pâte F1G. La cassure est zonée. Si la texture est la même que F1G, la densité des nodules blancs est forte mais ils sont systématiquement creux. Les nodules rouges sont également fréquents.

Formes céramiques : bouteilles [fig. 18b-c].

Pâte F1J

[fig. 66]

Il s'agit d'une argile locale elle aussi apparentée à F1G. La pâte est dure, la cassure zonée à cœur large gris clair, à franges fines rouge clair. Les inclusions minérales sont également constituées par des nodules blancs, du sable et des nodules rouges. Cette pâte se distingue de la pâte F1G et de ses variantes par la présence notable d'un fin dégraissant végétal.

Forme céramique : jarre à décor peint noir [fig. 19].

GROUPE B

Pâte F1A

Argile locale fine, sableuse, assez dure. La cassure est homogène de couleur rouge-orangé. On note la présence d'un fin dégraissant végétal et de quelques nodules jaunâtres.

Formes céramiques : bols [fig. 26].

Pâte F1B

Argile locale moyennement fine sableuse. Cassure souvent zonée de couleur rouge. Un fin dégraissant végétal est présent.

Formes céramiques : bol [fig. 27], bouteilles [fig. 31], bases annulaires [fig. 40], fonds ovoïdes [fig. 43], supports [fig. 41].

Pâte F1C

[fig. 67-68]

Argile locale grossière, sableuse à long dégraissant végétal. Cassure zonée et aspect feuilletté. Les inclusions minérales sont également présentes sous la forme de nodules blanc/jaune et de nodules rouges. On rencontre fréquemment des plaquettes rougeâtres à beige (schiste?). La cuisson est souvent de bonne qualité.

Formes céramiques : coupes [fig. 29-30], jattes [fig. 35-36ab, d ; 37-38] et jarres [fig. 32-34] à décor bleu peint.

Pâte F1K

Il s'agit vraisemblablement de la même pâte que F1C. Mais elle se distingue par sa dureté. La texture et le type d'inclusions minérales et végétales sont par ailleurs les mêmes que pour la pâte F1C.

Formes céramiques : jarres « à bière » et formes apparentées [fig. 42b-d].

GROUPE C

Pâte F1L

Il s'agit d'une pâte friable terreuse, à dégraissant végétal. La porosité est élevée. La cuisson est faible. Un badigeon grisâtre recouvre la surface extérieure, l'intérieur est soigneusement lissé. Objets modelés.

Formes céramiques : moules à pain [fig. 44].

4.2. Les pâtes originaires de la Vallée*Pâte F2A*

[fig. 69]

Argile calcaire dure, à sable rond. Cassure homogène claire. Elle comporte quelques nodules rouges et un fin dégraissant végétal.

Forme céramique : jarre à décor peint en noir sur engobe rouge [fig. 25].

Pâte F2B

[fig. 70]

Pâte alluviale sableuse à dégraissant fin végétal abondant. Cassure homogène brun « chamois ».

Forme céramique : jarre à décor peint en noir sur engobe rouge [fig. 47].

4.3. Les pâtes de tradition nubienne

Pâte F2K

Pâte alluviale sableuse micacée à dégraissant végétal abondant. Cassure homogène noire. Formes céramiques : large bol ou fond de jarre [fig. 45].

4.4. Les pâtes importées

Pâte F3B

[fig. 71]

Pâte fine de texture «savonneuse», sableuse. La cassure est diffuse de couleur claire (Munsell : 7.5YR 7/2), les franges fines sont légèrement grises. Forme céramique : pichet à décor peint en noir sur engobe crème poli [fig. 48]. L'origine exacte de cette pâte n'est pas assurée, l'hypothèse la plus probable est une provenance chypriote. De plus il s'agit de l'unique exemplaire recueilli sur le site de Ayn Asil.

■ 5. Conclusions générales

L'occupation du site de Ayn Asil, au Nouvel Empire, était assurément bien plus modeste que ce que l'on connaît pour l'Ancien Empire : l'exploration du site en surface, ainsi que les différents sondages effectués, montrent qu'elle se limite à l'extrême sud du *kôm*⁸⁹, avec toutefois quelques extensions à la périphérie est et ouest du palais des gouverneurs de la VI^e dynastie. Il n'est pas exclu que cette implantation ait été en partie dictée par des contraintes inhérentes au site : plus au nord, les ruines de bâtiments d'époques antérieures pouvaient en effet, encore sous les XVIII^e-XX^e dyn., constituer un obstacle pour toute nouvelle construction. En revanche, il est certain que la présence proche d'un puits, qui semble avoir fonctionné jusqu'à une époque relativement récente⁹⁰, a joué un grand rôle dans le choix de cette nouvelle installation. Les cruches qui figurent sur la stèle de Menkheper pourraient faire allusion à cette source, peut-être conçue comme une manifestation de la déesse Nerit, qui apparaît à deux reprises dans la documentation locale, et devait y bénéficier d'un culte. Une autre solution serait de voir là un indice de l'importance de la viticulture dans l'Oasis à cette époque. Bien connue par les sources de la Vallée contemporaines, cette spécialisation de l'Oasis semble être confirmée par la nature du matériel trouvé *in situ* : au sein de la céramique du Nouvel Empire recueillie, les grandes amphores de stockage couramment utilisées pour le transport des liquides, et tout particulièrement du vin, sont une forme

89 Cette position limitrophe ne permet toutefois pas d'avoir une idée de l'extension réelle de cette implantation, car un phénomène d'érosion a totalement balayé les vestiges quelques mètres au sud de nos sondages.

90 Une prospection menée à l'est de la ville, dans les canaux qui rayonnent autour du puits, a permis d'identifier des *sigas* d'époque perse, et de la céramique moderne (notamment des *sigas*, des pots de noria, et des canalisations en céramique).

prépondérante. Les gourdes décorées d'époque ramesside, qui ont pu avoir le même emploi, y sont également très nombreuses. Les étiquettes de jarres trouvées à Ayn Asil permettent sur ce dernier point de lever toute ambiguïté : l'une mentionne clairement Dakhla (*wb3t rsyt*, l'oasis du Sud) comme lieu d'origine du produit, l'autre donne une indication complémentaire sur la nature du produit exporté en nommant un vignoble (*ps k3mw*). L'absence totale de structures préservées ne permet malheureusement pas de savoir plus précisément quelle était la nature de l'établissement qui se trouvait à Ayn Asil : était-ce une ferme, ou un lieu de stockage des amphores vinaires destinées à être exportées dans la Vallée ? Il s'agit en tout cas, à ce jour, du site le plus significatif du Nouvel Empire identifié dans l'oasis de Dakhla, un site qui, selon la nature du matériel trouvé, semble avoir été occupé sans interruption du début de la XVIII^e dynastie à la XX^e dynastie. Ces données archéologiques concordent assez bien avec les informations fournies par le reste de la documentation, qui mentionnent le vin de l'oasis du Sud du règne de Thoutmosis III à celui de Ramsès IV, le P. Harris I évoquant encore la plantation de nouveaux vignobles « en nombre illimité (*n r3-‘-sn*) » dans la région⁹¹. Il pourrait s'agir du chef-lieu du canton de Iou-Merou, « l'île du désert », dont le souvenir semble s'être perpétué dans la région de Balat jusqu'à l'époque romaine.

91 P. Harris I, 7,10-7,11 = P. GRANDET, *op. cit.*, p. 231.

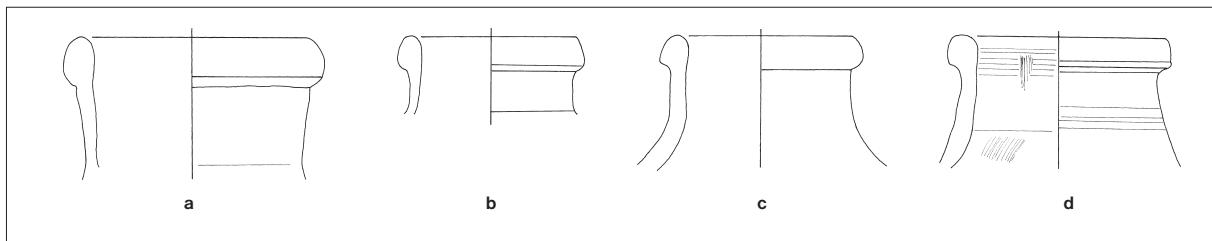


Fig. 8 (a-d). Amphores type A1 pâte F1G.

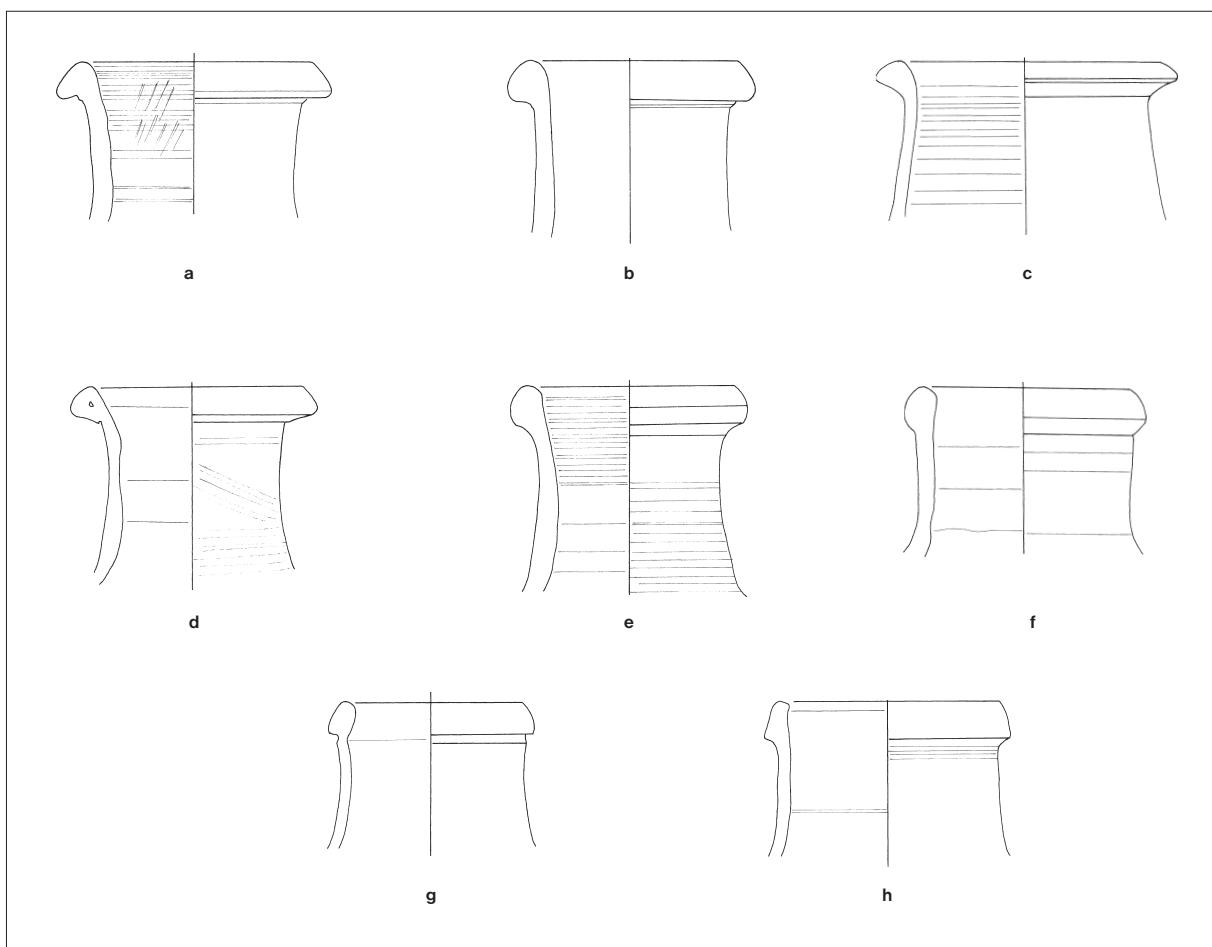
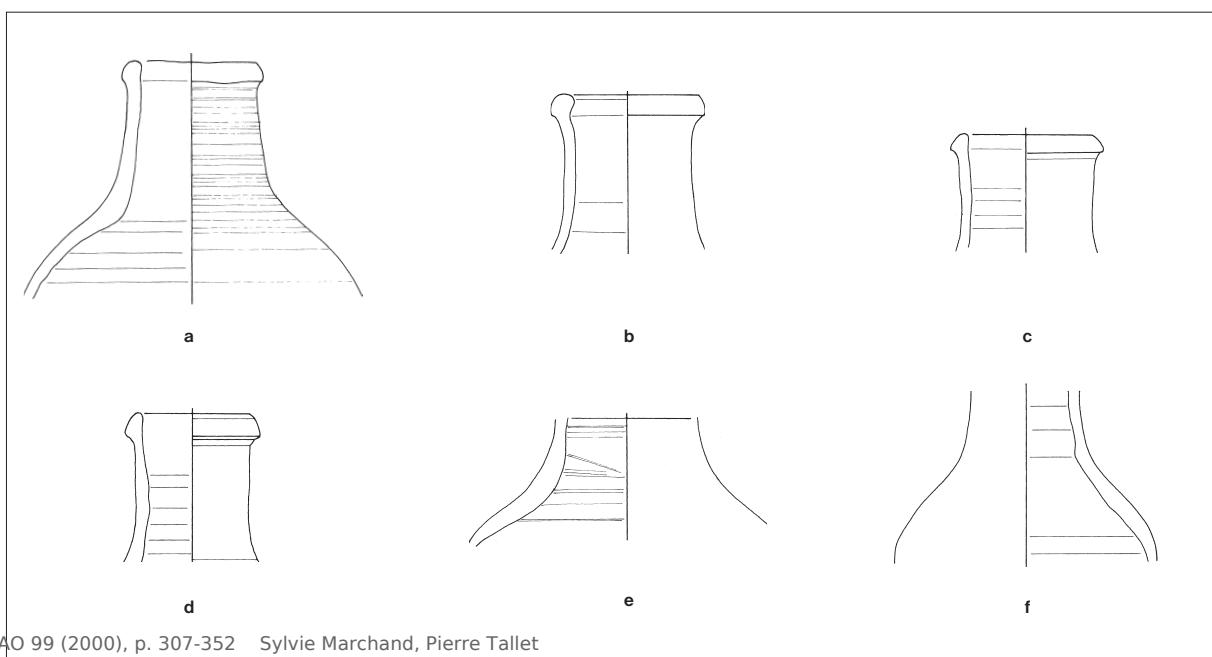


Fig. 9 (a-d). Amphores type A2 pâte F1G; (e-h). Amphores type A3 pâte F1G.



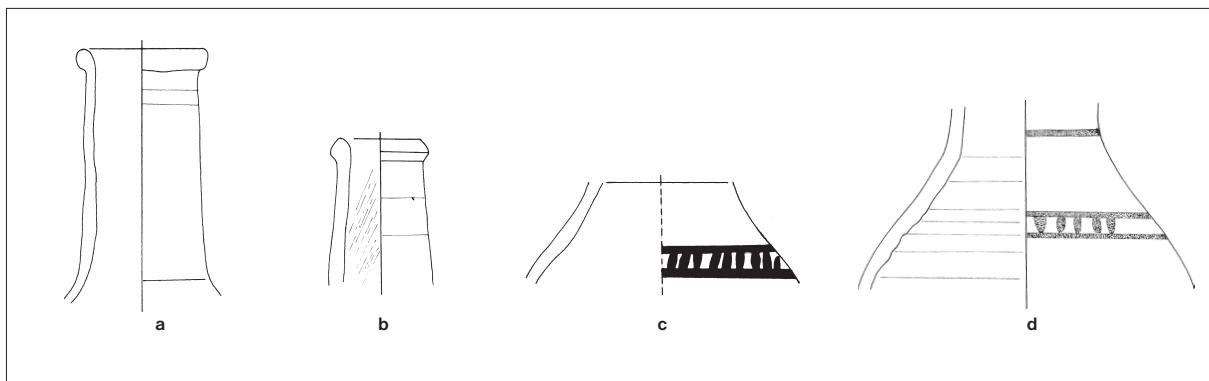


Fig. 11(a-b). Amphores type A5 pâte F1G; (c-d). Amphores type A4/A5 pâte F1G à décor peint *black-hatched*.

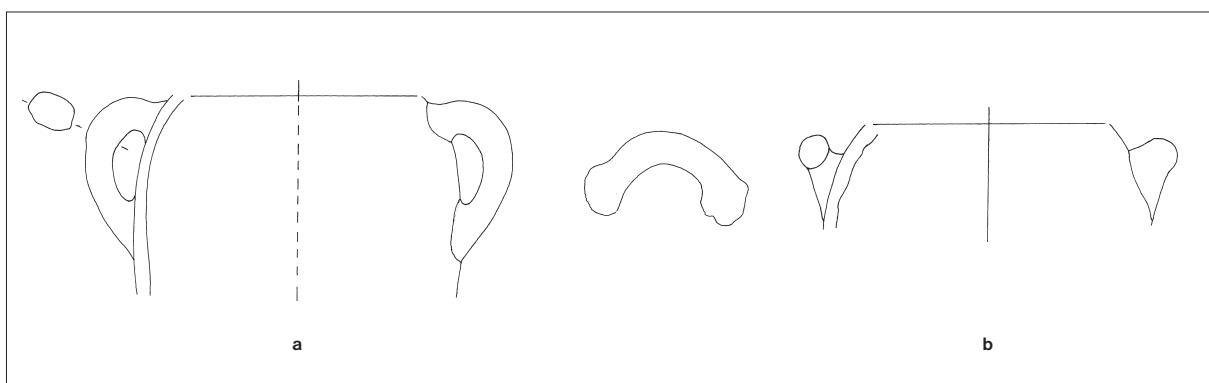


Fig. 12 (a-b). Amphores pâte F1G.

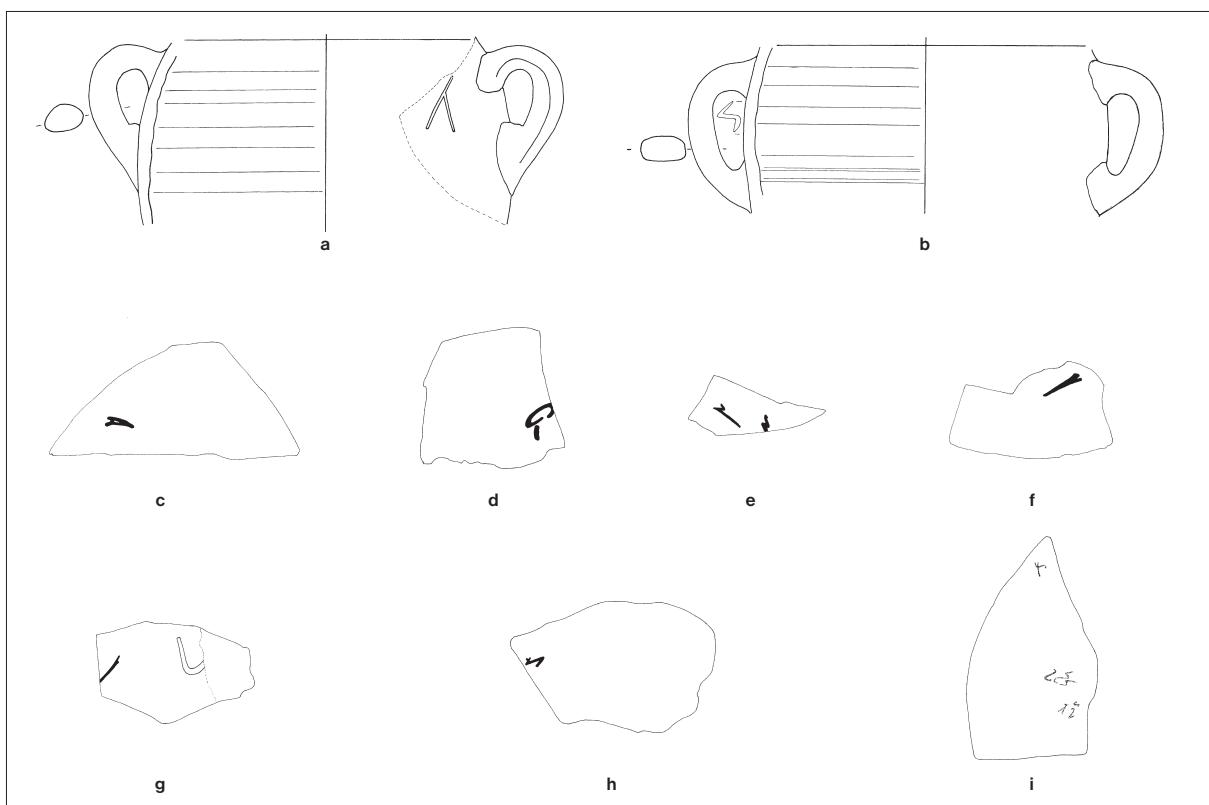


Fig. 13 (a-b). Amphores pâte F1G avec marques incisées; (c-i). Marques peintes en noir; (g). Marque peinte et incisée.

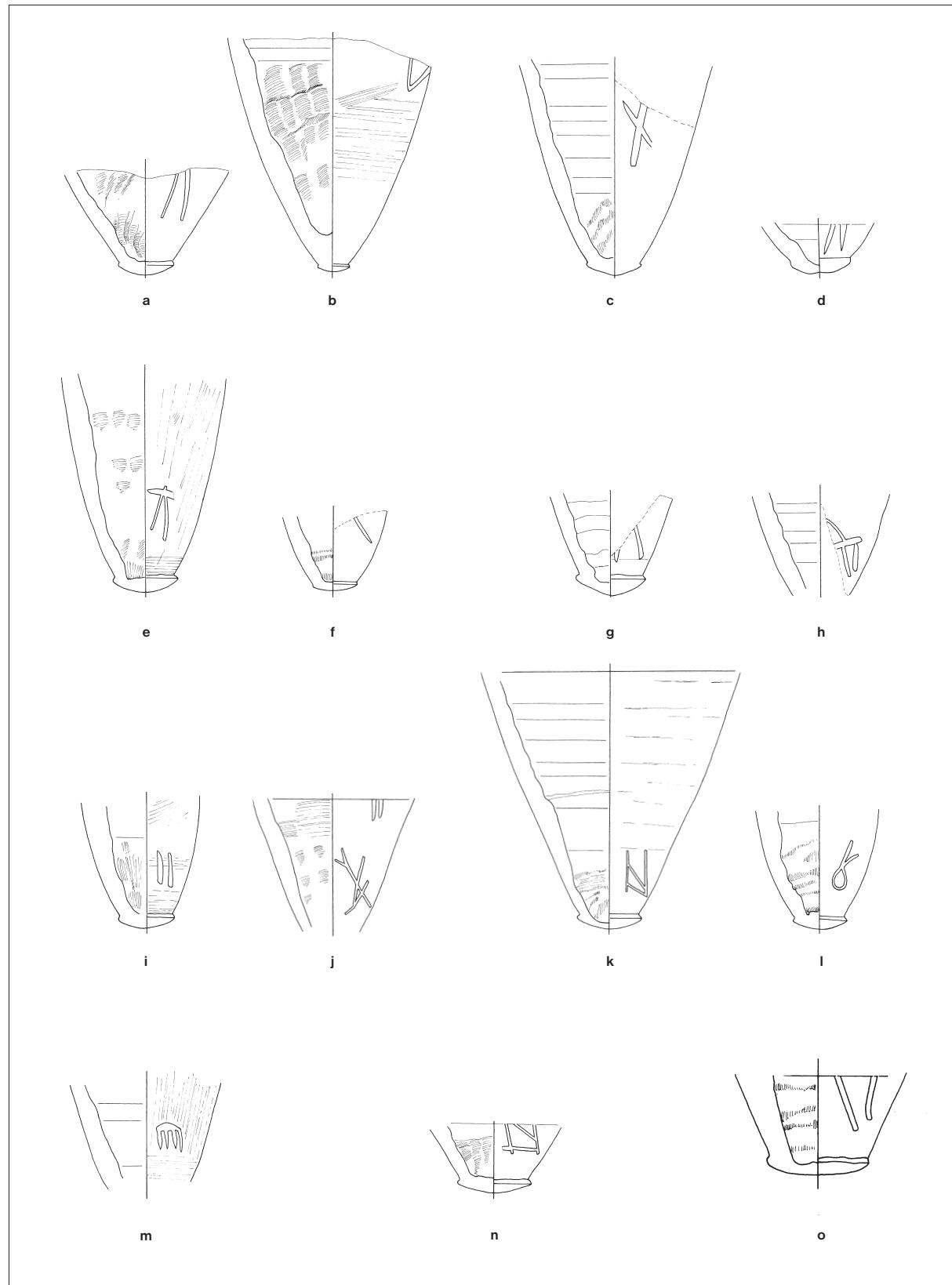


Fig. 14 (a-o). Les amphores à bouton pâte F1G avec marques incisées.

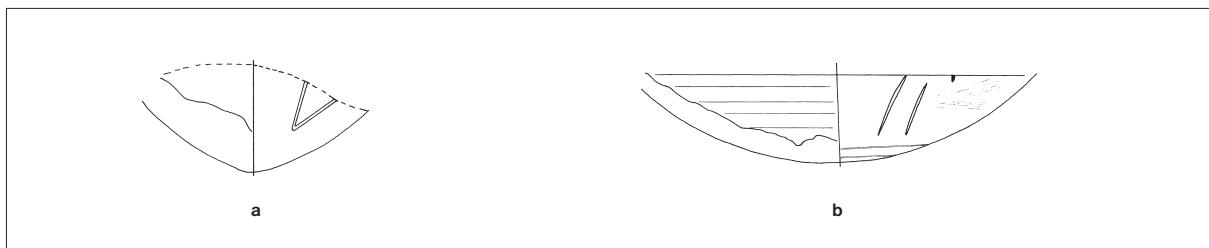


Fig. 15 (a-b). Bases rondes d'amphores pâte F1G avec marques incisées; (b). Marque incisée et trace d'encre.

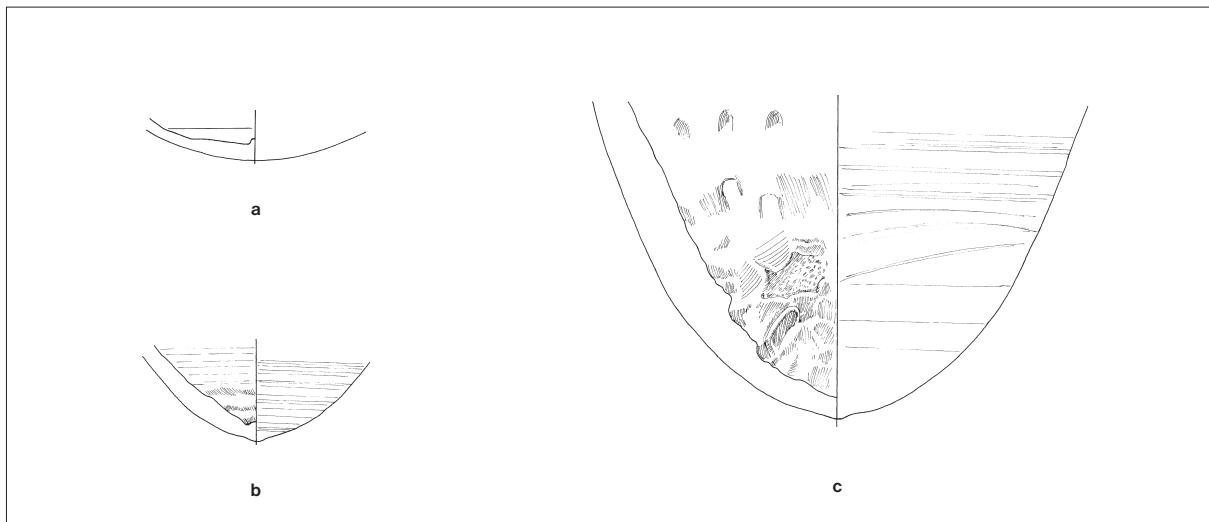


Fig. 16 (a-c). Bases rondes d'amphores pâte F1G.

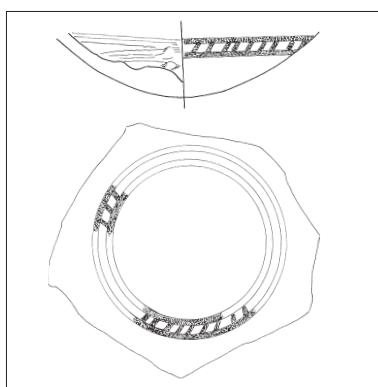


Fig. 17. Base ronde d'amphore pâte F1G à décor peint black-hatched sur engobe blanc.

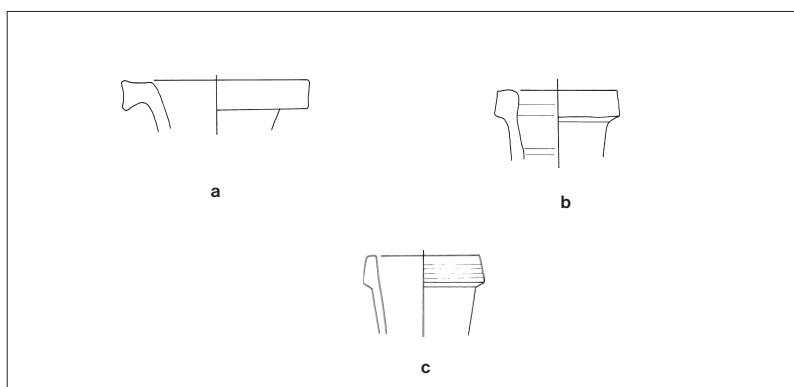


Fig. 18 (a). Bouteille à vin dite « syrienne » pâte F1I; (b-c). Bouteilles pâte F1H.

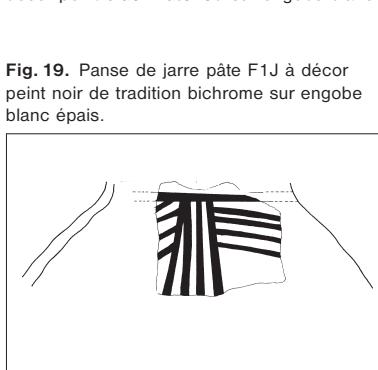


Fig. 19. Panse de jarre pâte F1J à décor peint noir de tradition bichrome sur engobe blanc épais.

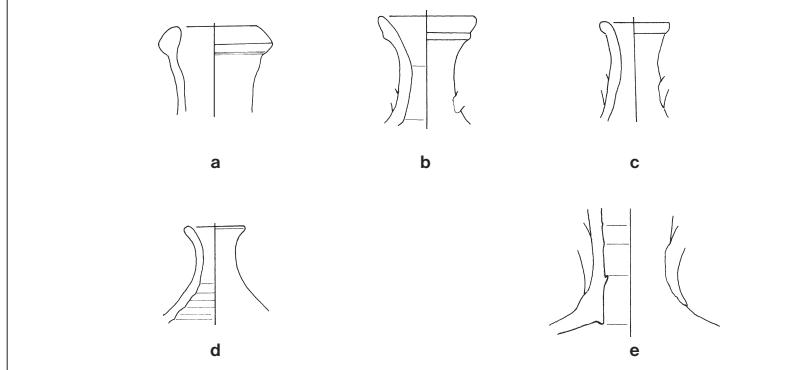


Fig. 20 (a-e). Gourdes pâte F1G à engobe blanc.

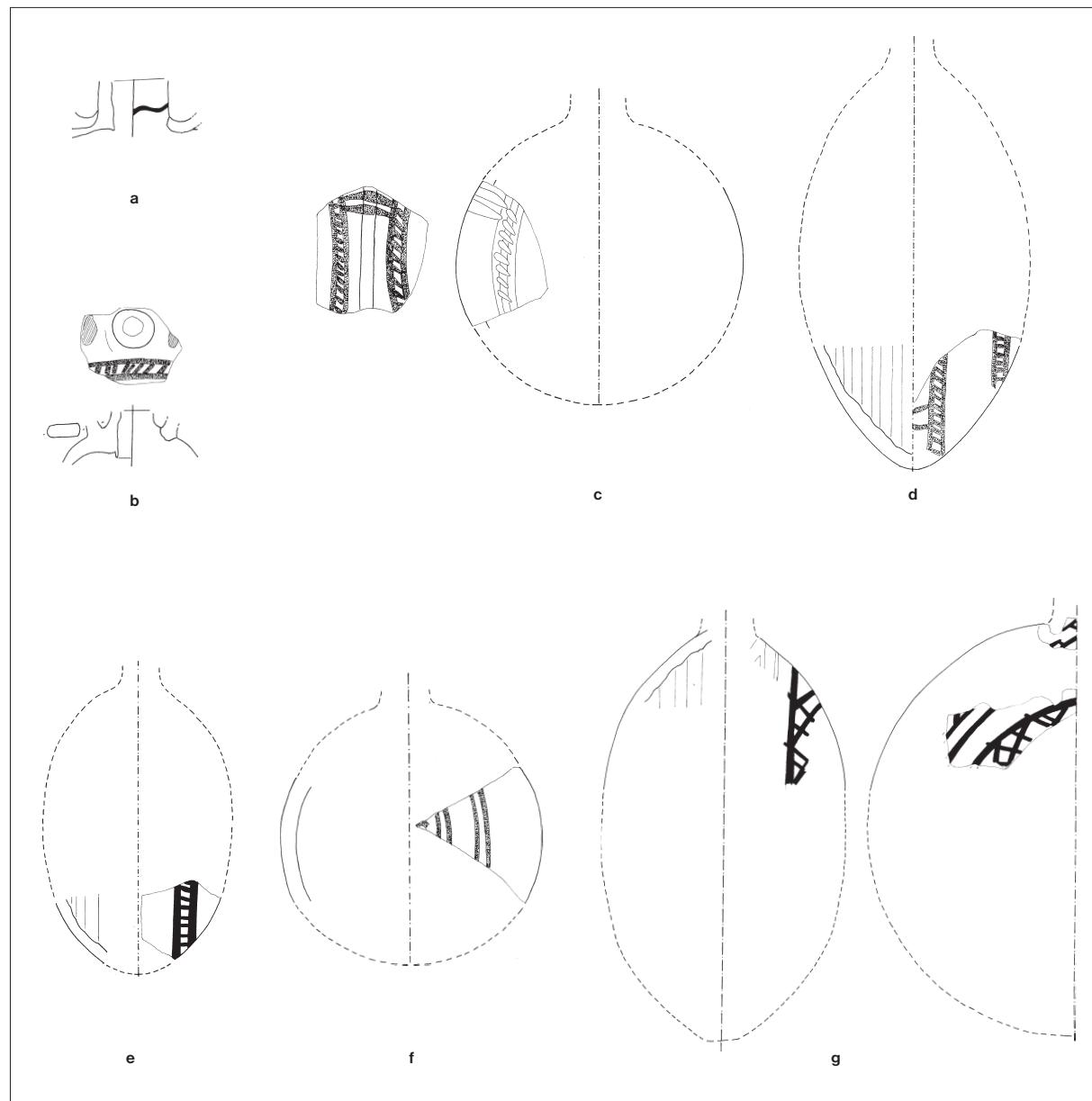


Fig. 21 (a; f-g). Gourdes pâte F1G à décor peint en rouge ou noir; (b-e). Style *black-hatched* brun-rouge sur engobe blanc parfois poli.

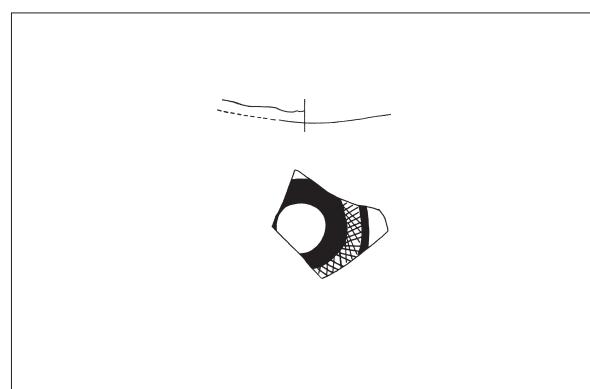


Fig. 22. Gourde pâte F1G à décor peint noir sur engobe jaune poli.

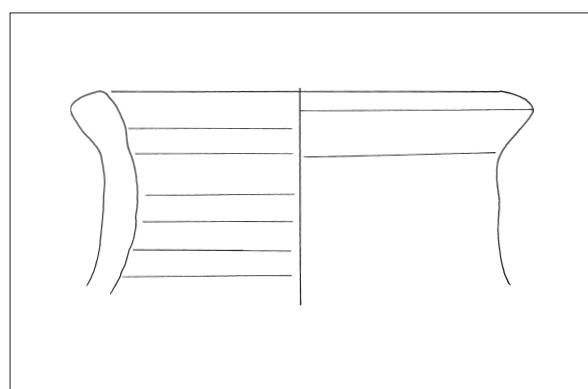


Fig. 23. Jarre de stockage pâte F1G

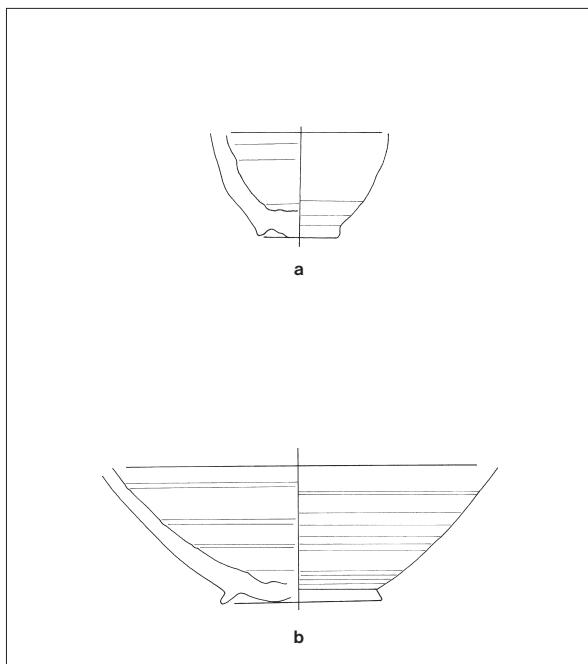


Fig. 24 (a-b). Bases annulaires de jarres pâte F1G.

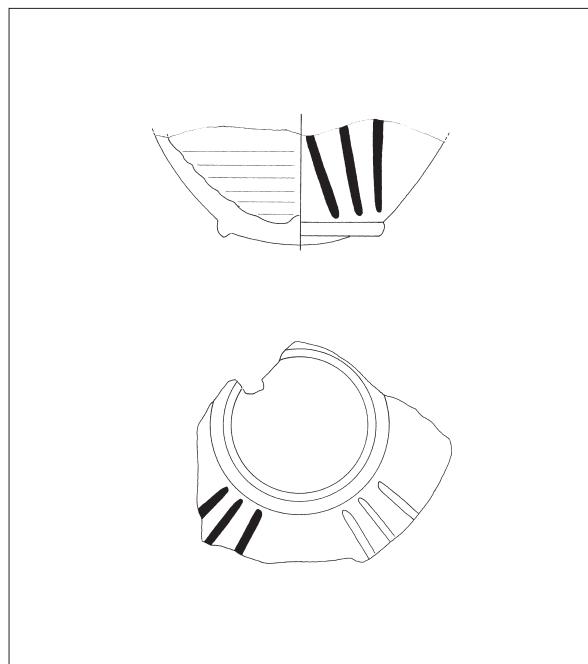


Fig. 25. Base annulaire de jarre pâte F2A à décor peint noir sur engobe rouge.

Fig. 26 (a). Petit bol pâte F1A à décor peint noir sur engobe beige ; (b). Petit bol pâte F1A.

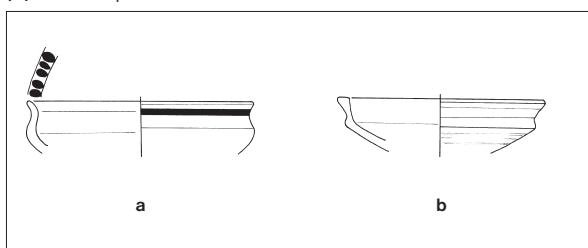


Fig. 27. Bol pâte F1B à décor bleu peint sur engobe rouge.

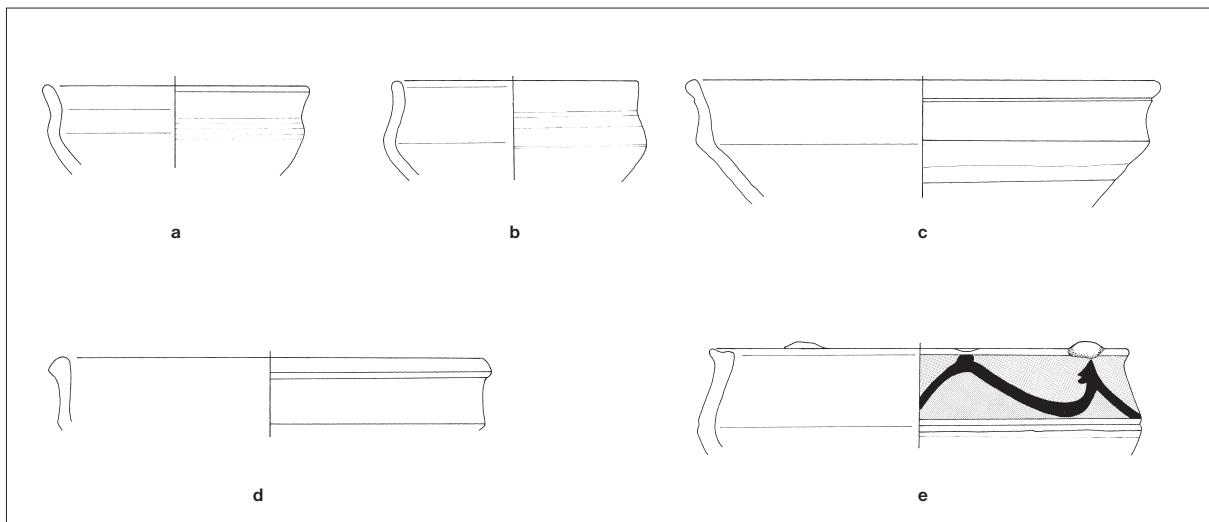
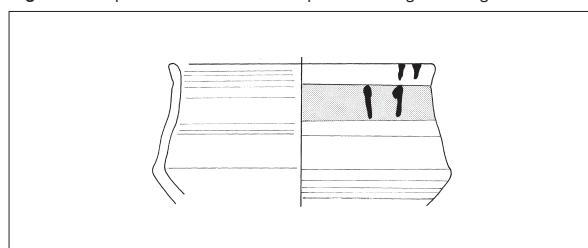


Fig. 28 (a-d). Bots et coupes pâte F1B à engobe rouge ; (e). Coupe pâte F1B à décor bleu peint sur surface beige.

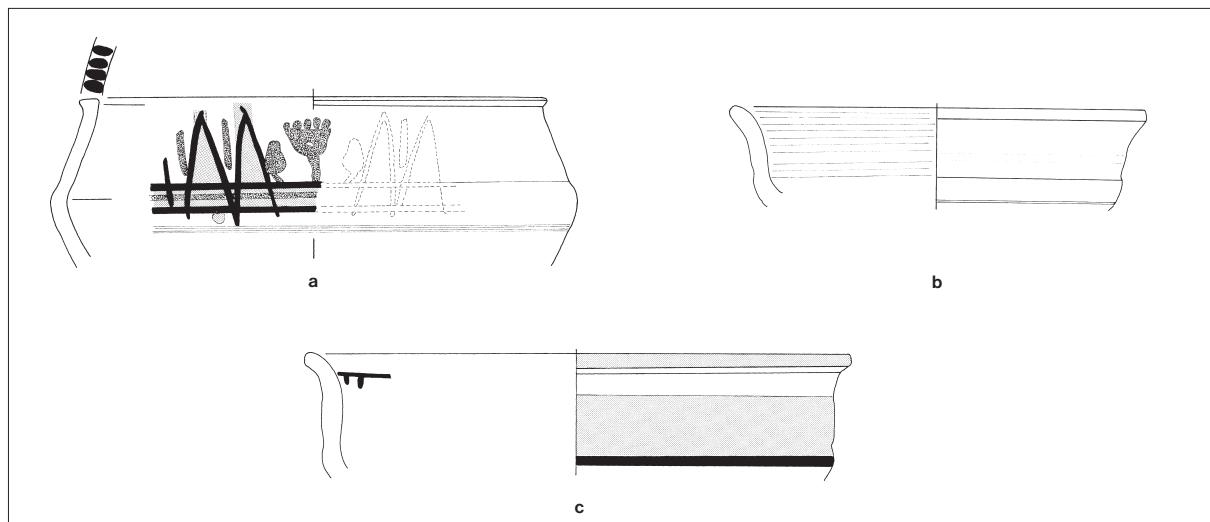


Fig. 29 (a-c). Coupes pâte F1C à décor bleu peint.

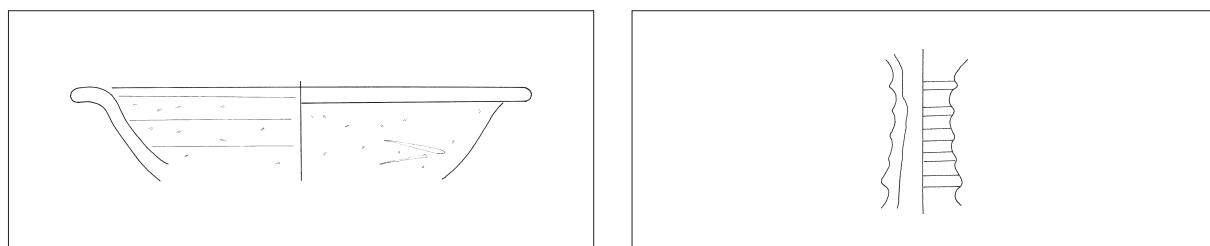


Fig. 30. Coupe pâte F1C à engobe rouge.

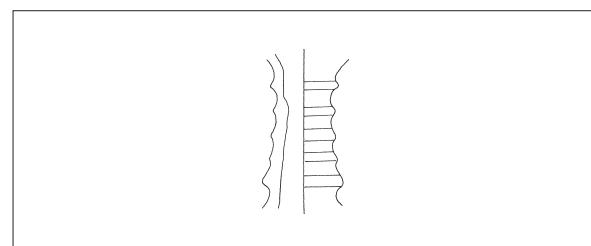


Fig. 31. Bouteille pâte F1B à engobe épais rouge-orangé brillant.

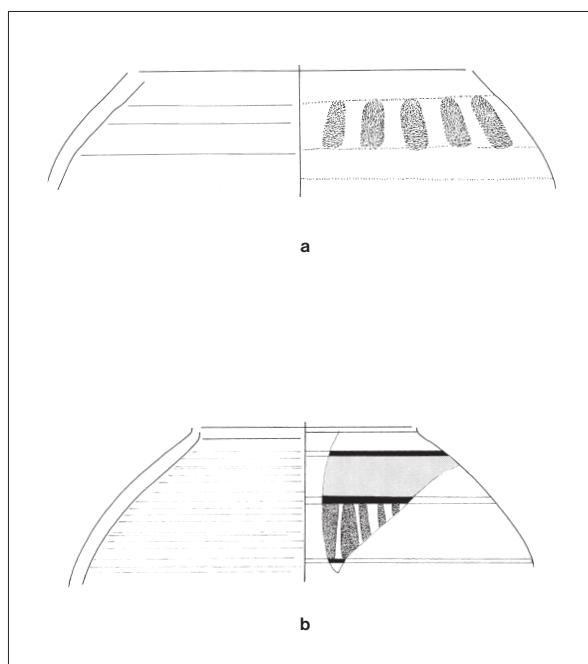


Fig. 32 (a-b). Jarres pâte F1C à décor peint rouge sur engobe rouge; bleu peint sur engobe rouge.

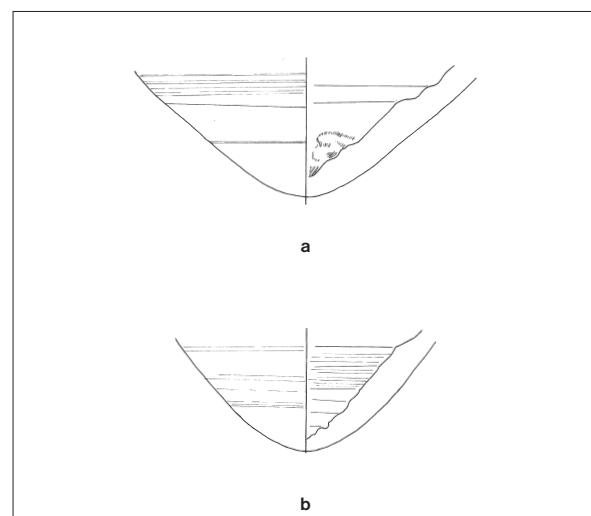


Fig. 33 (a-b). Fonds coniques jarres pâte F1C à engobe blanc ou rouge.

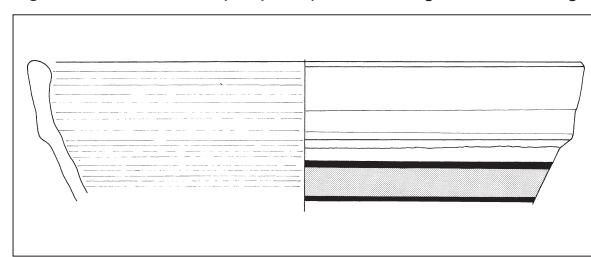


Fig. 34. Pâte F1C à décor bleu peint sur engobe rouge.

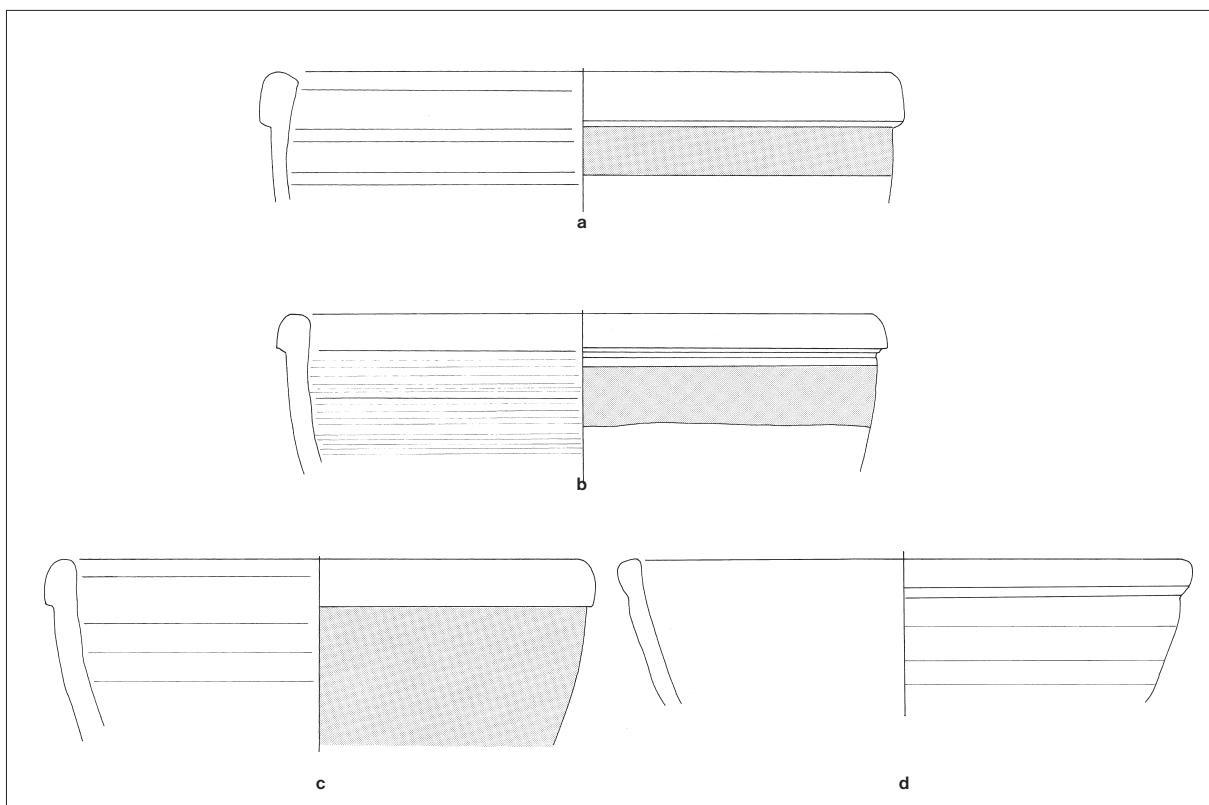


Fig. 35 (a-c). Jattes pâte F1C à décor bleu peint sur engobe rouge ; (d). Pâte F1C à engobe rouge.

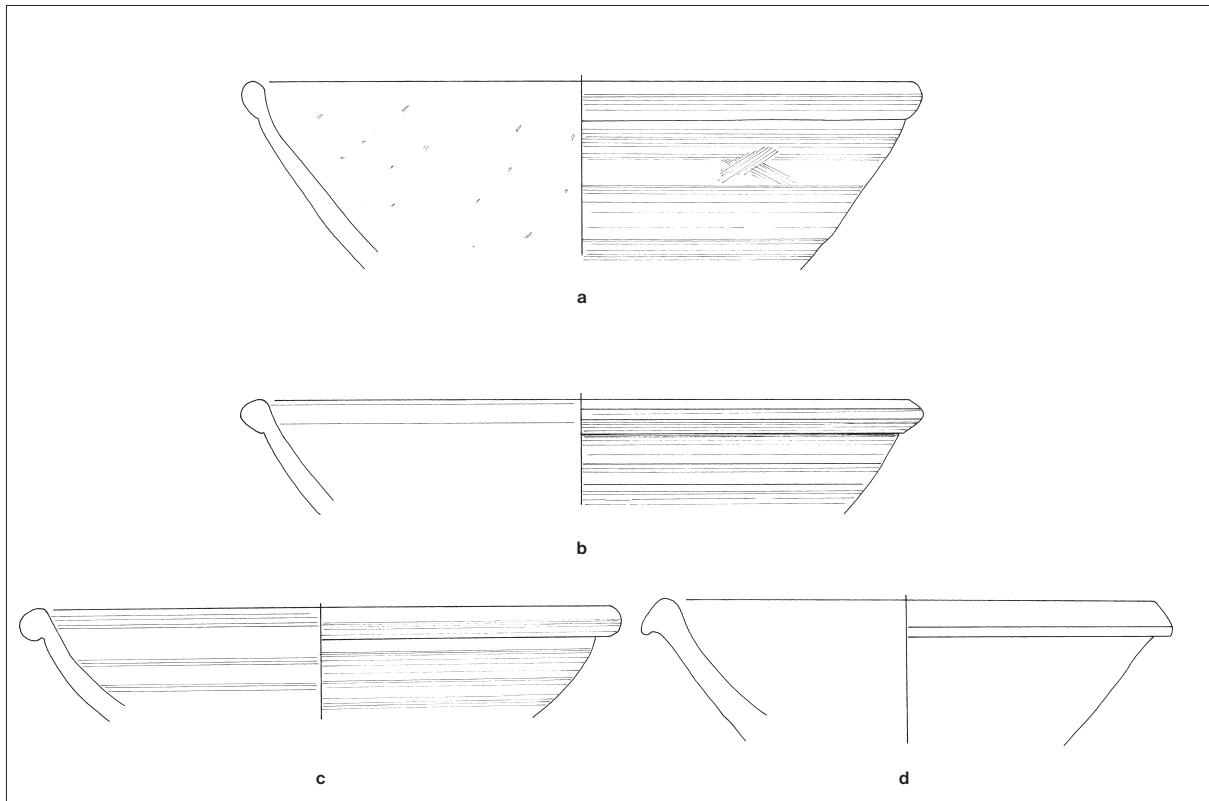


Fig. 36 (a-b). Grandes coupes pâte F1C à engobe rouge brillant ; (c). Pâte F1G à engobe blanc ; (d). Pâte F1C à surface jaune.

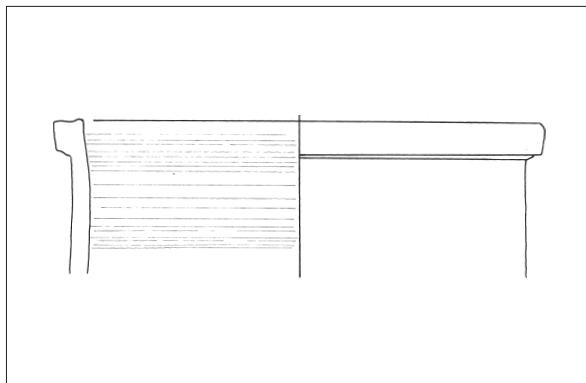


Fig. 37. Jatte pâte F1C à engobe rouge.



Fig. 38 (a-b). Bases annulaires de larges coupes pâte F1C à engobe blanc ou rouge.

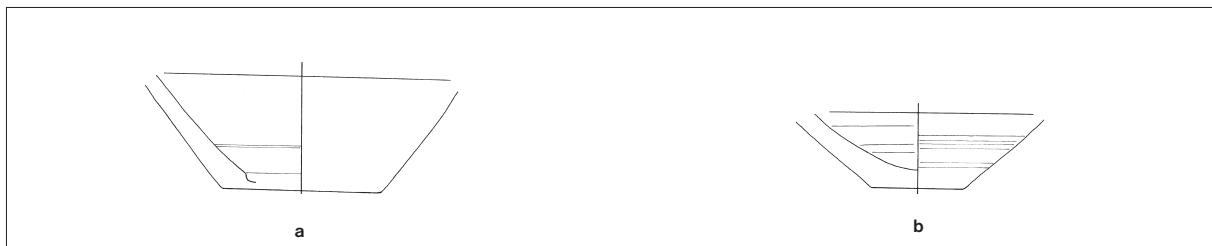


Fig. 39 (a-b). Base plates pâte F1B/C à engobe externe jaune.

Fig. 40. Bases annulaires pâte F1B à engobe blanc (a); rouge brillant (b-c).

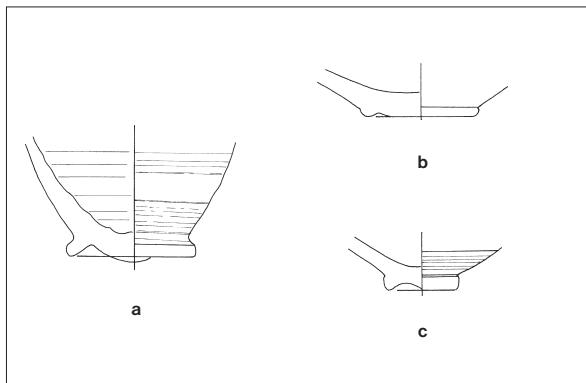
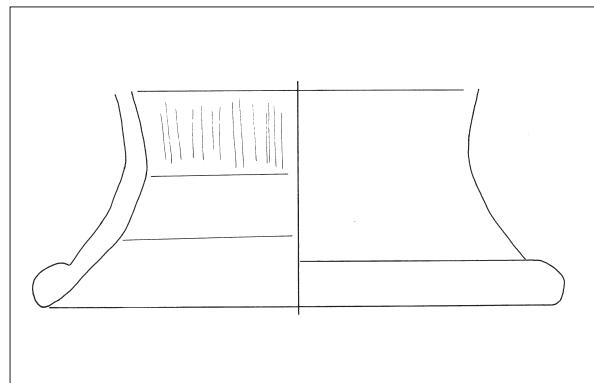


Fig. 41. Support pâte F1B à engobe rouge.



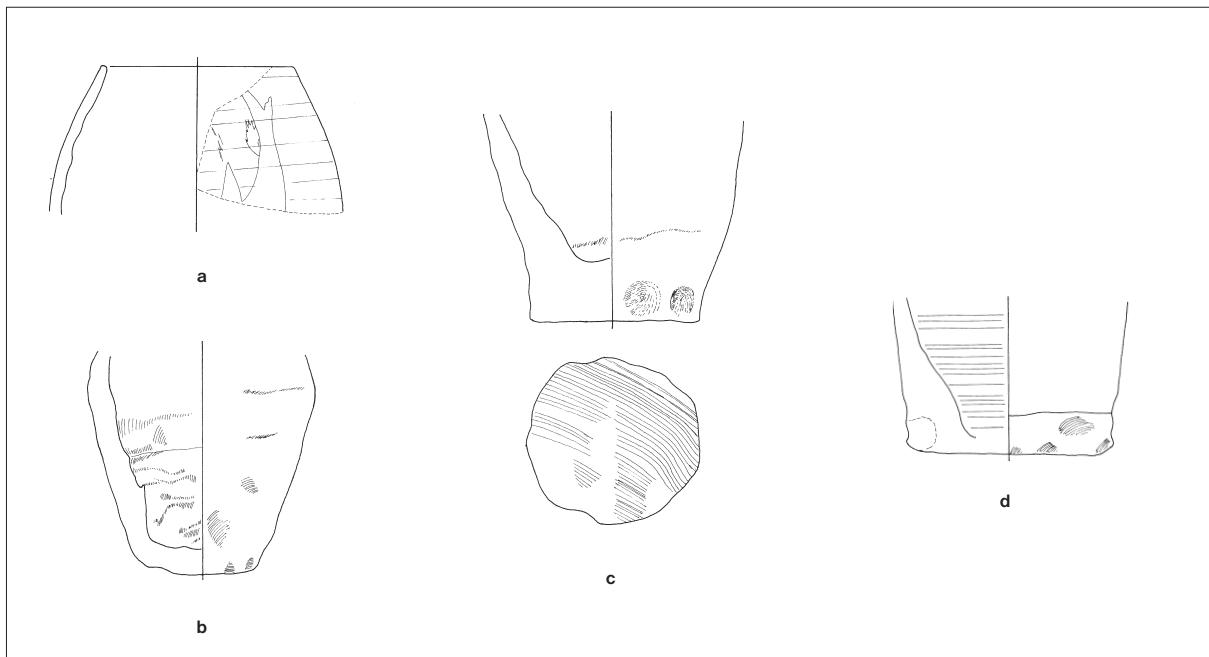


Fig. 42. Bord et fonds de « jarres à bière » (a). Pâte F1C à engobe rouge ; (b-d). Pâte F1K.

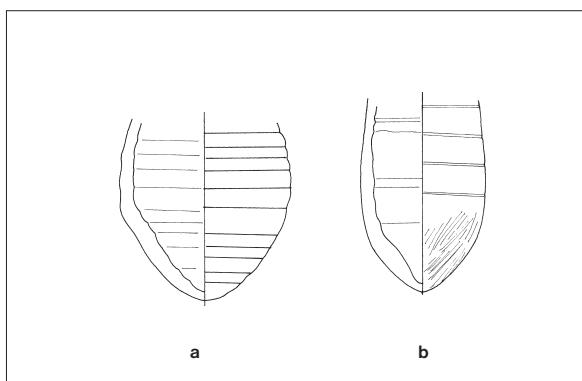


Fig. 43 (a-b). Fonds ovoïdes de jarres de petite taille pâte F1B à engobe rouge.

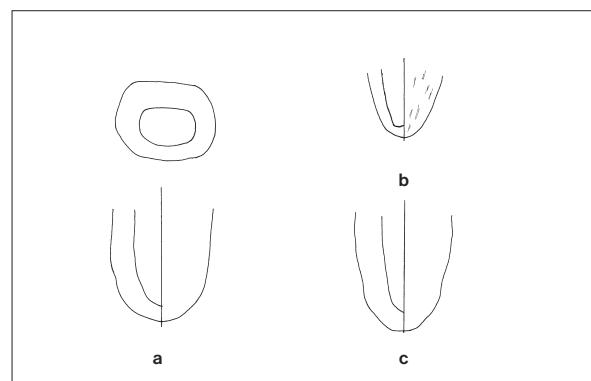


Fig. 44 (a-c). Fonds de moules à pain pâte F1L.

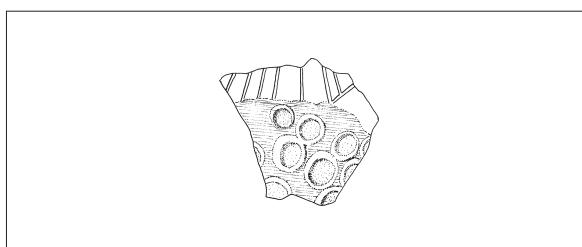


Fig. 45. Bol décoré d'incisions et d'impressions. Céramique grossière Kerma pâte F2K.

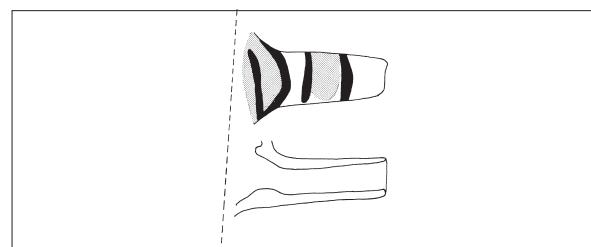


Fig. 46. Bec verseur d'une coupe à décor bleu peint pâte F1B sur engobe rouge.

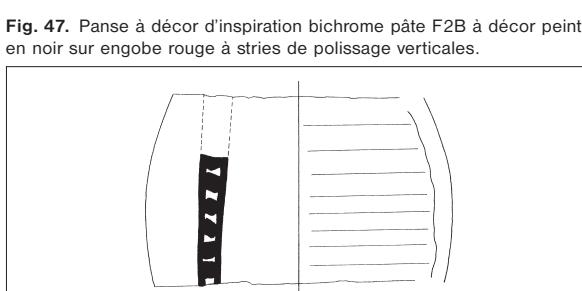


Fig. 47. Panse à décor d'inspiration bichrome pâte F2B à décor peint en noir sur engobe rouge à stries de polissage verticales.

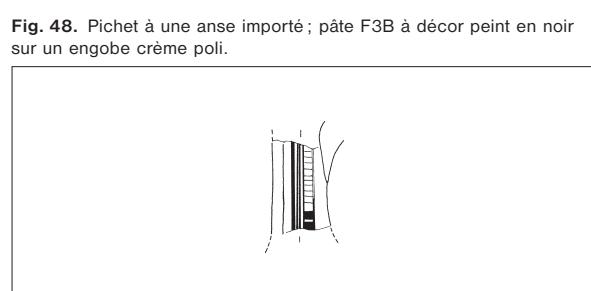


Fig. 48. Pichet à une anse importé ; pâte F3B à décor peint en noir sur un engobe crème poli.



Fig. 49.



Fig. 50.



Fig. 51.



Fig. 52.



Fig. 53.



Fig. 54.



Fig. 55.



Fig. 56.



Fig. 57.



Fig. 58.



Fig. 59.



Fig. 60.



Fig. 61.



Fig. 62.



Fig. 63.



Fig. 64.



Fig. 65.



Fig. 66.

Fig. 49. Pâte F1G locale. Étiquette d'amphore à vin (n° NE1-1) (fig. 6).

Fig. 50. Pâte F1G locale. Étiquette d'amphore à vin (n° NE4-1) (fig. 7).

Fig. 51. Pâte F1G locale. Amphore type A2 (fig. 9c).

Fig. 52. Pâte F1G locale. Amphore type A3 (fig. 9e).

Fig. 53. Pâte F1G locale. Amphore type A3.

Fig. 54. Pâte F1G locale. Amphore type A4 (fig. 10a).

Fig. 55. Pâte F1G locale. Amphore type A4.

Fig. 56. Pâte F1G locale. Amphore type A5 (fig. 11a).

Fig. 57. Pâte F1G locale. Amphore type A5/6 décor black-hatched (fig. 11d).

Fig. 58. Pâte F1G locale. Fond d'amphore (fig. 14b).

Fig. 59. Pâte F1G locale. Fond d'amphore (fig. 14a).

Fig. 60. Pâte F1G locale. Gourde (fig. 20a).

Fig. 61. Pâte F1G locale. Gourde (fig. 20b).

Fig. 62. Pâte F1G locale. Gourde décor black-hatched (fig. 21c).

Fig. 63. Pâte F1G locale. Gourde décor black-hatched (fig. 21d).

Fig. 64. Pâte F1I locale. Bouteille à vin dite « syrienne » (fig. 18a).

Fig. 65. Pâte F1H locale. Bouteille (fig. 18c).

Fig. 66. Pâte F1J locale. Jarre à décor de tradition bichrome (fig. 19).



Fig. 67.



Fig. 68.



Fig. 69.



Fig. 70.



Fig. 71.



Fig. 72.



Fig. 73.

Fig. 67. Pâte F1C locale. Coupe à carène à décor bleu peint (fig. 29a).

Fig. 68. Pâte F1C locale. Jarre à décor bleu peint (type *idem* fig. 32b).

Fig. 69. Pâte F2A calcaire de la Vallée. Jarre à décor noir peint (fig. 25).

Fig. 70. Pâte F2B alluviale de la Vallée. Jarre à décor de tradition bichrome (fig. 47).

Fig. 71. Pâte F3B importation. Pichet à décor peint style bichrome (fig. 48).

Fig. 72. *Marl D.* Étiquette d'amphore à vin (Deir al-Medina).

Fig. 73. Argile des Oasis, F1G. Étiquette d'amphore à vin décor *black-hatched* (Deir al-Medina) (fig. 3).

Balat NE décor bleu (source Cd)

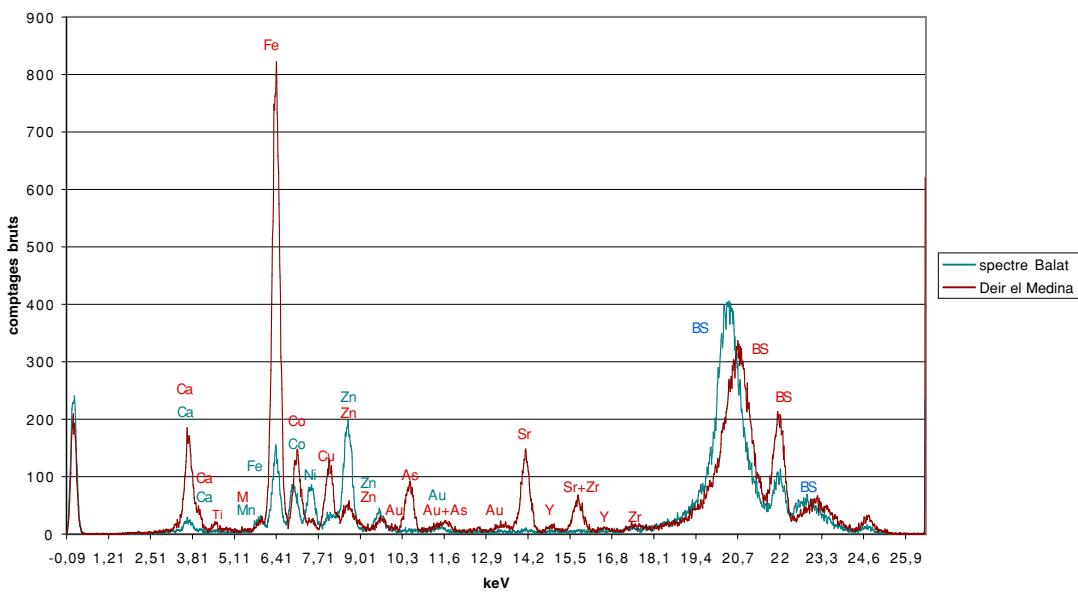


Fig. 74. Spectre comparé de bleu au cobalt.

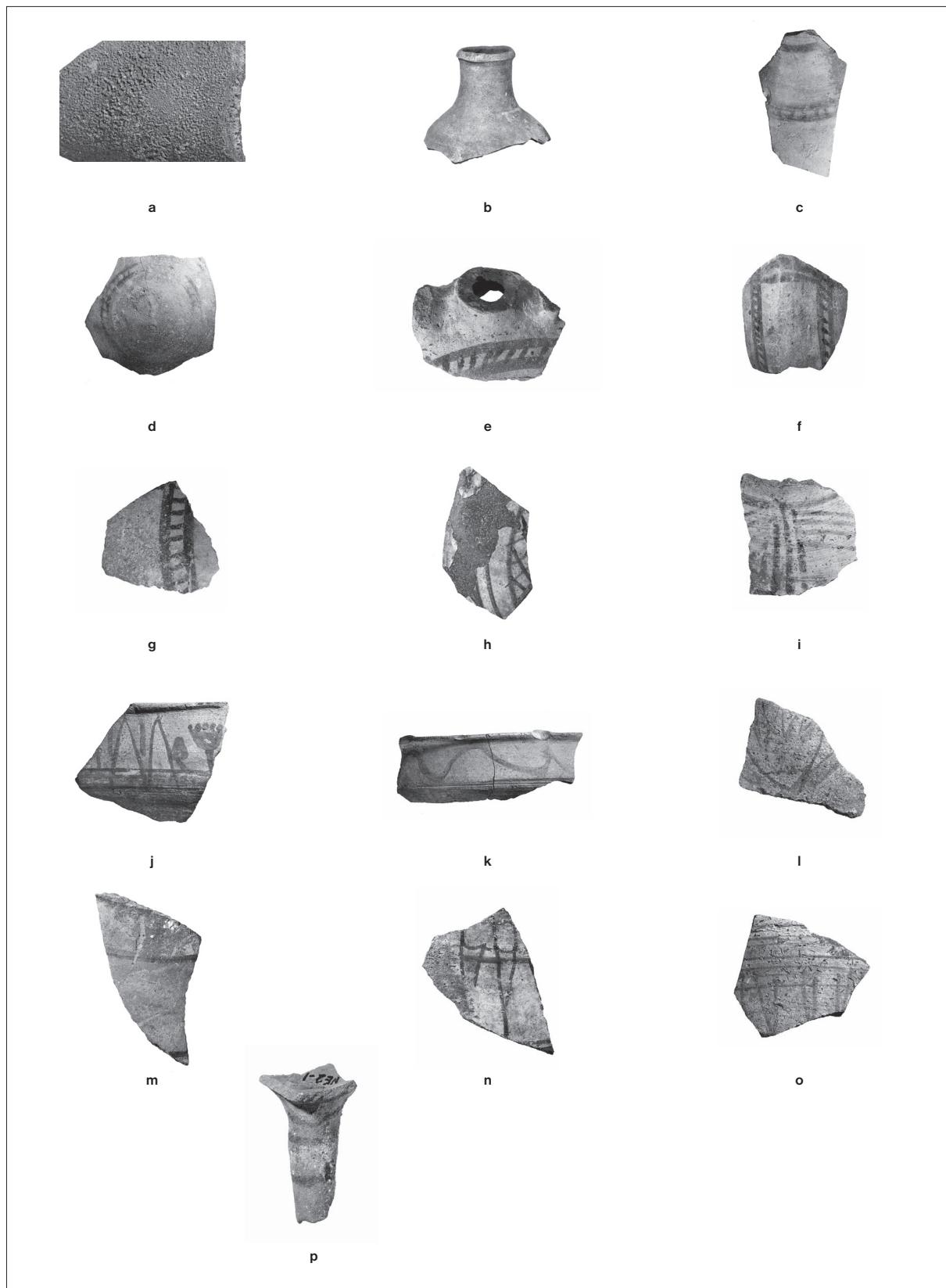


Fig. 75. Photos des céramiques. b : fig. 10a; c : fig. 11d; d : fig. 17; e : fig. 21b; f : fig. 21c; h : fig. 21g; i : fig. 19; j : fig. 29a, k : fig. 28e; p : fig. 46.